



First Session
Thirty-Eighth Parliament, 2004

Première session de la
trente-huitième législature, 2004

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Subcommittee on*

*Délibérations du Sous-comité
sénatorial permanent des*

Veterans Affairs

Anciens Combattants

Chair:

The Honourable MICHAEL A. MEIGHEN

Président :

L'honorable MICHAEL A. MEIGHEN

Monday, October 18, 2004
Wednesday, December 8, 2004

Le lundi 18 octobre 2004
Le mercredi 8 décembre 2004

Issue No 1

Fascicule n° 1

Organizational meeting and first meeting on:

The study of the services and benefits provided to veterans
in recognition of their services to Canada

Réunion d'organisation et première réunion concernant :

L'étude sur les prestations et services offerts aux anciens
combattants en reconnaissance des services qu'ils ont
fournis au Canada

APPEARING:

The Honourable Albina Guarnieri, P.C., M.P.,
Minister of Veterans Affairs

COMPARAÎT :

L'honorable Albina Guarnieri, C.P., députée,
ministre des anciens combattants

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON VETERANS AFFAIRS

The Honourable Michael A. Meighen, *Chair*

The Honourable Joseph A. Day, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Atkins
* Austin, P.C.
(or Rompkey, P.C.)
Forrestall

Kenny
* Kinsella
(or Stratton)

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

LE SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : L'honorable Michael A. Meighen

Vice-président : L'honorable Joseph A. Day

et

Les honorables sénateurs :

Atkins
* Austin, C.P.
(ou Rompkey, C.P.)
Forrestall

Kenny
* Kinsella
(ou Stratton)

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Thursday, November 4, 2004:

The Honourable Senator Meighen moved, seconded by the Honourable Senator Keon:

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to undertake a study on:

(a) the services and benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada, in particular examining: access to priority beds for veterans in community hospitals; availability of alternative housing and enhanced home care; standardization of services throughout Canada; monitoring and accreditation of long term care facilities;

(b) the commemorative activities undertaken by the Department of Veterans Affairs to keep alive for all Canadians the memory of the veterans achievements and sacrifices; and

(c) the need for an updated Veterans Charter to outline the right to preventative care, family support, treatment and re-establishment benefits;

That the papers and evidence received and taken during the Third Session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the Committee;

That the Committee report to the Senate from time to time, no later than June 30, 2005.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 4 novembre 2004 :

L'honorable sénateur Meighen propose, appuyé par l'honorable sénateur Keon,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à entreprendre une étude sur :

a) les prestations et services offerts aux anciens combattants en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada, et plus particulièrement : l'accès à des lits prioritaires pour les anciens combattants dans les hôpitaux communautaires; la disponibilité de centres d'hébergement et de meilleurs soins à domicile; l'uniformisation des services dans tout le Canada; la surveillance et l'agrément des établissements de soins de longue durée;

b) les activités commémoratives organisées par le ministère des Anciens combattants pour rappeler à tous les Canadiens les réalisations et les sacrifices des anciens combattants;

c) la nécessité de réviser la Charte des anciens combattants pour souligner le droit à des soins préventifs, au soutien de la famille, à des traitements et à des prestations de réinstallation.

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus durant la troisième session de la trente-septième législature soient déferés au Comité;

Que le Comité fasse périodiquement rapport au Sénat, au plus tard le 30 juin 2005.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, October 18, 2004
(1)

[*English*]

The Standing Senate Subcommittee on Veterans Affairs met this day in room 160-S, Centre Block, at 4:55 p.m., for the purpose of organization, pursuant to rule 88.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Atkins, Day, Forrestall, Kenny and Meighen (5).

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 88, the Clerk of the Subcommittee presided over the election of the Chair.

The Honourable Senator Day moved, that the Honourable Senator Meighen be Chair of the subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Meighen assumed the Chair and made opening remarks.

The Honourable Senator Atkins moved that the Honourable Senator Day be Deputy Chair of this Subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Atkins moved that the following motions be adopted:

That the subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Chair, the Deputy Chair and one other member of the subcommittee to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the subcommittee with respect to its agenda, to invite witnesses and schedule hearings;

That the subcommittee print its proceedings; and

That the Chair be authorized to adjust this number to meet demand;

That pursuant to rule 89, the Chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a representative of the government and a representative from the opposition are present;

That the subcommittee ask the Library of Parliament to assign research analysts to the subcommittee;

That the Chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the subcommittee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the Subcommittee; and

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 18 octobre 2004
(1)

[*Traduction*]

Le Sous-comité sénatorial permanent des anciens combattants se réunit aujourd'hui, à 16 h 55, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, en vue de son organisation, conformément à l'article 88 du Règlement.

Membres du sous-comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Day, Forrestall, Kenny et Meighen (5).

Sont également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 88 du Règlement, la greffière du sous-comité préside à l'élection à la présidence.

Il est proposé par l'honorable sénateur Day que l'honorable sénateur Meighen soit président du sous-comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Meighen assume la présidence et fait une déclaration préliminaire.

Il est proposé par l'honorable sénateur Atkins que l'honorable sénateur Day soit vice-président du sous-comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par le sénateur Atkins que les motions suivantes soient adoptées :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président et d'un autre membre du sous-comité qui sera désigné après la consultation habituelle;

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du sous-comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences;

Que le sous-comité fasse imprimer ses délibérations;

Que la présidence soit autorisée à modifier ce nombre en fonction des besoins;

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du parti ministériel et un représentant de l'opposition soient présents;

Que le sous-comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter du personnel de recherche auprès du sous-comité;

Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le sous-comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont déférés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le sous-comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux;

That the Chair, on behalf of the subcommittee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports;

That, pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, and Section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Subcommittee; and

That, pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and Section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the Subcommittee be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Subcommittee;

That the subcommittee empower the Chair and Deputy Chair, as required, one or more members of the Subcommittee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the subcommittee; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

1) determine whether any member of the subcommittee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

2) consider any member of the subcommittee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the subcommittee; or (b) making a presentation related to the work of the subcommittee;

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the Subcommittee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances;

The question being put on the motion, it was adopted.

The Chair informed the subcommittee that the time slot for its meetings is on Wednesday from 12:00 to 1:30 p.m.

A discussion of issues to the mandate of the subcommittee followed.

It was agreed that the Chair be authorized to seek permission from the main committee to examine the following order of Reference:

That the Senate Committee on National Security and Defence be authorized to undertake a study on:

a) The services and benefits provided to veterans of war and peacekeeping missions in recognition of their services to Canada, in particular examining:

Que la présidence, au nom du sous-comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport;

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et à l'article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager les fonds du sous-comité soit conférée individuellement à la présidence, à la vice-présidence et au greffier du sous-comité;

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à l'article 8, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du sous-comité soit conférée individuellement à la présidence, à la vice-présidence et au greffier du sous-comité;

Que le sous-comité autorise la présidence et la vice-présidence, au besoin, un ou plusieurs membres du sous-comité, de même que le personnel nécessaire, à se déplacer au nom du sous-comité;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

1) déterminer si un membre du sous-comité accomplit un « engagement officiel » aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la Politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998;

2) considérer qu'un membre du sous-comité accomplit un « engagement officiel » si ce membre : a) exerce une fonction ou assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du sous-comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du sous-comité;

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le sous-comité puisse rembourser des dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin d'un même organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin en cas de circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président informe le sous-comité que ses réunions auront lieu le mercredi, de midi à 13 h 30.

Une discussion sur des questions qui touchent au mandat du sous-comité s'ensuit.

Il est convenu que le président soit autorisé à demander la permission au comité principal d'examiner l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à entreprendre une étude sur :

a) les prestations et services offerts aux anciens combattants ayant servi au cours de guerres ou d'opérations de maintien de la paix en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada, et plus particulièrement :

- access to priority beds for veterans in community hospitals;
- availability of alternative housing and enhanced home care;
- standardization of services throughout Canada;
- monitoring and accreditation of long term care facilities;

(b) The commemorative activities undertaken by the Department of Veterans Affairs to keep alive for all Canadians the memory of the veterans achievements and sacrifices; and

(c) The need for an updated Veterans Charter to outline the right to preventative care, family support, treatment and re-establishment benefits;

That the papers and evidence received and taken during the Third Session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the committee;

That the subcommittee report to the Senate from time to time, no later than June 30, 2005.

At 5:05 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, December 8, 2004

(2)

[*English*]

The Standing Senate Subcommittee on Veterans Affairs met this day, at 12:18 p.m. in room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Atkins, Day, Forrestall, Kenny and Meighen (5).

Other senator present: The Honourable Senator Downe (1).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Dawson, Analyst.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, November 4, 2004, the committee proceeded to study the services and benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada.

APPEARING:

The Honourable Albina Guarnieri, P.C., M.P., Minister of Veterans Affairs.

WITNESSES:

Veterans Affairs Canada:

Jack Stagg, Deputy Minister;

- l'accès à des lits prioritaires pour les anciens combattants dans les hôpitaux communautaires;
- la disponibilité de centres d'hébergement et de meilleurs soins à domicile;
- l'uniformisation des services dans tout le Canada;
- la surveillance et l'agrément des établissements de soins de longue durée;

b) les activités commémoratives organisées par le ministère des Anciens combattants pour rappeler à tous les Canadiens les réalisations et les sacrifices des anciens combattants;

c) la nécessité de réviser la Charte des anciens combattants pour souligner le droit à des services préventifs, au soutien de la famille, à des traitements et à des prestations de réinstallation;

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus sur la question durant la troisième session de la trente-septième législature soient déférés au comité;

Que le sous-comité présente son rapport au Sénat au plus tard le 30 juin 2005.

À 17 h 5, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 8 décembre 2004

(2)

[*Traduction*]

Le Sous-comité sénatorial permanent des anciens combattants se réunit aujourd'hui, à 12 h 18, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

Membres du sous-comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Day, Forrestall, Kenny et Meighen (5).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Downe (1).

Également présent : De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement : Grant Dawson, analyste.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 novembre 2004, le comité entreprend son étude sur les prestations et services offerts aux anciens combattants, en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada.

COMPARAÎT :

L'honorable Albina Guarnieri, c.p., députée, ministre des Anciens combattants.

TÉMOINS :

Anciens combattants Canada :

M. Jack Stagg, sous-ministre;

Victor Marchand, Chair, Veterans Review and Appeal Board;

Brian Ferguson, Assistant Deputy Minister, Corporate Services.

The committee proceeded to the consideration of a draft budget.

It was moved by Senator Atkins:

That the following special study budget application be approved; and

That the Chair submit same to the Standing Committee on National Security and Defence:

Professional and Other Services	\$ 6,500
Transportation and Communications	\$ 2,170
All Other Expenditures	\$ 1,000
Total	\$ 9,670

The question being put on the motion, it was adopted.

At 12:20 p.m., the committee suspended.

At 12:25 p.m., the committee resumed.

The Chair made an opening statement.

Minister Guarnieri made a statement and responded to questions.

Mr. Stagg, Mr. Ferguson and Mr. Marchand responded to questions.

The Chair made a closing statement.

At 1:30 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

M. Victor Marchand, président, Tribunal des anciens combattants (révision et appel);

M. Brian Ferguson, sous-ministre adjoint, Services aux anciens combattants.

Le comité examine un avant-projet de budget.

Le sénateur Atkins propose :

Que la demande de budget suivante pour l'étude spéciale soit adoptée; et

Que le président la soumette au Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense;

Services professionnels et autres	6 500 \$
Transport et communications	2 170 \$
Autres	1 000 \$
Total	9 670 \$

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 12 h 20, le comité suspend la séance.

À 12 h 25, le comité reprend la séance.

Le président fait une déclaration.

La ministre Guarnieri fait une déclaration et répond aux questions.

MM. Stagg, Ferguson et Marchand répondent aux questions.

Le président fait une dernière déclaration.

À 13 h 30, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du sous-comité,

Keli Hogan

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 18, 2004

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 4:55 p.m., pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Ms. Keli Hogan, Clerk of the Committee: Honourable senators, I see a quorum. As clerk of your subcommittee, it is my duty to preside over the election of the chair. I am ready to receive a motion to that effect.

Senator Day: I would like to nominate Senator Michael Meighen to be chair of this subcommittee.

Ms. Hogan: It was moved by the Honourable Senator Day that the Honourable Senator Meighen do take the chair of this committee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Honourable Senators: Agreed.

Ms. Hogan: I declare the motion carried and I invite Senator Meighen to take the chair.

Senator Michael A. Meighen (*Chairman*) in the chair.

The Chairman: Thank you very much. Thank you, colleagues, for your renewed expression of confidence. I enjoyed working with everybody last time, and I look forward to it again in this Parliament.

Item No. 2 on the agenda is the election of a deputy chair.

Senator Atkins: I nominate Senator Joseph Day.

Senator Kenny: I move that nominations close.

The Chairman: It is moved that the Honourable Senator Day be deputy chair of this committee. Are all in favour?

Honourable Senators: Agreed.

The Chairman: Item No. 3 is "Agenda and Procedure." Many senators will be familiar with many of these motions because they were moved in another committee a very short time ago. These are similar, but we will go through them.

Senators Atkins: In that discussion, Mr. Chair, can we not just pass one motion in favour of all the items?

The Chairman: Yes, we can.

Senator Atkins: I so move.

Senator Day: Are we referring to motions No. 3 to No. 10 inclusive?

The Chairman: Yes. There is a motion on the floor. Is there any further discussion on these motions? Are all in favour?

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 18 octobre 2004

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 16 h 55, conformément à l'article 88 du *Règlement du Sénat*, pour organiser les activités du comité.

[Traduction]

Mme Keli Hogan, greffière du comité : Honorables sénateurs, je constate qu'il y a quorum. À titre de greffière de votre sous-comité, il est de mon devoir de présider à l'élection du président. Je suis prête à recevoir une motion dans ce but.

Le sénateur Day : Je propose la candidature du sénateur Michael Meighen au poste de président de notre sous-comité.

Mme Hogan : Le sénateur Day propose que l'honorable sénateur Meighen assume la présidence du comité.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Mme Hogan : Je déclare la motion adoptée et j'invite le sénateur Meighen à prendre place au fauteuil.

Le sénateur Michael A. Meighen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Merci beaucoup. Merci, chers collègues, de m'avoir renouvelé votre confiance. J'ai bien aimé travailler avec tout le monde la dernière fois et j'ai hâte de le faire de nouveau au cours de cette législature.

Le point numéro 2 à l'ordre du jour est l'élection d'un vice-président.

Le sénateur Atkins : Je propose le sénateur Joseph Day.

Le sénateur Kenny : Je propose que l'on mette fin aux mises en candidature.

Le président : Il est proposé que le sénateur Day soit élu vice-président du comité. Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Le point numéro 3 est « Programme et procédure ». Beaucoup de sénateurs connaissent bien ces motions parce qu'elles ont été proposées à un autre comité il y a très peu de temps. Celles-ci sont semblables, mais nous allons les adopter l'une après l'autre.

Le sénateur Atkins : Monsieur le président, ne pouvons-nous pas adopter une seule motion nous déclarant en faveur de tous les points proposés à l'ordre du jour?

Le président : Oui, nous le pouvons.

Le sénateur Atkins : J'en fais la proposition.

Le sénateur Day : S'agit-il des motions 3 à 10 inclusivement?

Le président : Oui. Nous sommes saisis d'une motion. Quelqu'un veut-il ajouter quelque chose sur cette motion? Sommes-nous tous d'accord?

Honourable Senators: Agreed.

The Chairman: Item No. 11 is for information. Our meetings will be as they were before, from 12 noon to 1:30 p.m., unless we find that we need to make changes, in which case we will endeavour to find some other time or extend our the time. However, it is always difficult to do that.

We have a draft order of reference. Senator Kenny, in the parent committee, made comments about the work of the National Security and Defence Committee. My comments will be very short.

This order of reference, which is the same as it was in the last Parliament, will cover what we need to do, which, I would suggest, is to continue to monitor the care, in all its forms, being provided to our veterans across the country. You will recall that the hospitals, with the exception of Sainte-Anne-de-Bellevue, are under provincial jurisdiction, so that situation needs monitoring.

As to commemorative activities, with the sixtieth anniversaries ending next year, and early next year in May with the sixtieth anniversary of VE Day, large scale pilgrimages of veterans going overseas are coming to a close. What we may want to consider, and I believe it falls under (b) and (c), is institutionalizing the commemoration of veterans' sacrifices and exploits. Whether that takes the form of finding ways and means of getting more Canadian high school teachers to the battlefields of Europe, either under the auspices of DVA or DVA and/or the Canadian Battlefields Foundation, or whatever, may be something that senators want to consider, so that we can perpetuate, in a different way, the exploits and achievements of our veterans.

Senator Atkins: Has anyone analyzed the success of the celebration? Were parts of that program leading up to the celebration positive and others that were not? Is there anything we can learn from it? Is there anything that can be applied to the celebrations of VE Day?

The Chairman: Are you referring to the success of the celebrations marking the sixtieth anniversary?

Senator Atkins: Yes. There are two elements to my question. One is the domestic element, that is, what happened in Canada and then, of course, I want to know what happened in Normandy. However, I believe that what is more important is what will happen in Canada in the process leading up to the celebrations of VE Day.

The Chairman: That is a good point, Senator Atkins. We certainly want to ask Veterans Affairs to comment. We may also

Des voix : D'accord.

Le président : Le point numéro 11 est à titre d'information. Nos séances auront lieu de midi à 13 h 30, comme auparavant, à moins que l'on constate qu'il faille apporter de changements, auquel cas nous chercherons un autre créneau horaire ou bien nous prolongerons la séance. Mais c'est toujours difficile de faire cela.

Nous avons une ébauche de mandat. Le sénateur Kenny, à la séance du comité principal, a fait des observations sur les travaux du Comité de la sécurité nationale et de la défense. Mes commentaires seront très brefs.

Ce mandat, qui est le même qu'à la dernière législature, correspond aux tâches qui nous attendent, lesquelles, à mon avis, consistent à continuer de suivre de près les soins, sous toutes leurs formes, qui sont prodigués à nos anciens combattants aux quatre coins du pays. Vous vous rappellerez que les hôpitaux, à l'exception de celui de Sainte-Anne-de-Bellevue, relèvent des autorités provinciales, de sorte qu'il faut suivre la situation de près.

Quant aux activités commémoratives, les cérémonies du 60^e anniversaire prendront fin l'année prochaine, au début de mai, avec le 60^e anniversaire de la victoire en Europe, et les pèlerinages massifs d'anciens combattants en Europe vont donc prendre fin. Ce que nous voulons envisager de faire, et je crois que cela relève des points B et C, c'est d'institutionnaliser la commémoration des sacrifices et des exploits des anciens combattants. Cela pourrait prendre diverses formes, par exemple, en trouvant des moyens d'amener un plus grand nombre d'enseignants des écoles secondaires canadiennes sur les champs de bataille en Europe, que ce soit sous les auspices du ministère des Anciens combattants ou de la Fondation canadienne des champs de bataille, ou des deux, et les sénateurs voudront peut-être réfléchir à la question de savoir comment nous pouvons assurer d'une manière différente la pérennité des exploits et des réalisations de nos anciens combattants.

Le sénateur Atkins : Quelqu'un a-t-il analysé le succès de la célébration? Est-ce que certains éléments du programme débouchant sur la célébration ont été positifs tandis que d'autres ne l'ont pas été? Pouvons-nous en tirer des leçons, et pouvons-nous les appliquer à la célébration du Jour de la victoire en Europe?

Le président : Faites-vous allusion au succès des cérémonies commémoratives du 60^e anniversaire?

Le sénateur Atkins : Oui. Ma question comporte deux volets. D'abord le point de vue intérieur, c'est-à-dire ce qui s'est passé au Canada, et ensuite, bien sûr, je veux savoir ce qui s'est passé en Normandie. Je crois toutefois qu'il est plus important de savoir ce qui va se passer au Canada en préparation de la célébration du Jour de la victoire en Europe.

Le président : C'est une bonne question, sénateur Atkins. Nous devons assurément demander au ministère des Anciens

want input from some of the veterans' organizations. I see no problem with that falling under our order of reference. It is noted.

Senator Atkins: This is not meant in any way to be a criticism. I think they did a pretty good job.

Senator Forrestall: Is there any carryover business, Mr. Chairman, from the last session of Parliament?

The Chairman: I do not recall any.

Senator Day: Did we report on our visit to Sunnybrook, Toronto? I do not recall.

The Chairman: That is a good question. I am sure I would recall if we had done so.

Ms Hogan: No, in the last session we only had one meeting, and we did not table any reports.

The Chairman: How could we pick that up? We do have our notes.

Ms Hogan: We can take those notes and, if the committee wishes to write a report, we could do so. The committee can decide what it wants to do with that information. That is one option.

The Chairman: Is the information now in readable form? Has it been collected and organized?

Ms. Hogan: I am not quite sure; I would have to look through the file.

The Chairman: Would you do that? I will let the committee members know.

Ms Hogan: Yes.

Senator Atkins: Were we not looking into the questions of home care and palliative care?

The Chairman: That certainly came up under the rubric of home care of veterans independent of VIP.

Senator Atkins: This is something that is emerging.

Senator Day: Enhanced home care.

Senator Atkins: It is specifically now palliative care at home. It has been established, as I understand it, that a veteran, or anyone, is happier to be at home during the course of illness than he or she would be in a hospital.

Senator Day: That is covered under our terms of reference.

The Chairman: Yes, but we may indeed want to pursue that.

Senator Day: This is just in draft form. We will want the reference that we just saw in the parent committee of having all the material from the previous Parliament being referred to this committee.

Ms Hogan: It is in the draft. It is the second last point.

combattants de commenter cela. Nous voudrions peut-être aussi avoir le point de vue de certaines organisations d'anciens combattants. Je ne vois aucune objection à insérer cela dans le cadre de notre mandat. C'est noté.

Le sénateur Atkins : Je ne veux nullement formuler une critique. Je pense qu'ils ont fait du très bon travail.

Le sénateur Forrestall : Monsieur le président, y a-t-il des questions reportées de la dernière législature?

Le président : Pas à ma connaissance.

Le sénateur Day : Avons-nous fait rapport sur notre visite à Sunnybrook, à Toronto? Je ne m'en rappelle pas.

Le président : C'est une bonne question. Je suis sûr que je m'en rappellerais si nous l'avions fait.

Mme Hogan : Non, au cours de la dernière session, nous avons eu seulement une réunion et nous n'avons pas déposé de rapports.

Le président : Comment pourrions-nous revenir là-dessus? C'est vrai que nous avons pris des notes.

Mme Hogan : Nous pouvons nous inspirer de ces notes et, si le comité souhaite rédiger un rapport, nous pourrions le faire. Le comité peut décider de ce qu'il veut faire de cette source d'information. C'est une possibilité.

Le président : Ces notes sont-elles actuellement lisibles? Ont-elles été compilées et organisées?

Mme Hogan : Je n'en suis pas tout à fait certaine; il me faudrait examiner le dossier.

Le président : Pourriez-vous le faire? Je le ferai savoir aux membres du comité.

Mme Hogan : Oui.

Le sénateur Atkins : Nous n'examinions pas les questions des soins à domicile et des soins palliatifs?

Le président : Cela a certainement été soulevé à la rubrique des soins à domicile des anciens combattants dans le cadre du PAAC.

Le sénateur Atkins : C'est une question émergente.

Le sénateur Day : Le renforcement des soins à domicile.

Le sénateur Atkins : Plus précisément, il s'agit maintenant de soins palliatifs à domicile. Si je comprends bien, il a été établi qu'un ancien combattant, ou n'importe qui en fait, est plus heureux à la maison quand il est malade qu'il ne le serait à l'hôpital.

Le sénateur Day : C'est inclus dans notre mandat.

Le président : Oui, mais nous voudrions peut-être bien en effet examiner cette question.

Le sénateur Day : C'est seulement une ébauche. Il nous faudra le mandat que nous venons de voir au comité principal permettant de faire renvoyer à notre comité l'ensemble de la documentation issue de la dernière législature.

Mme Hogan : C'est dans l'ébauche. C'est l'avant-dernier point.

The Chairman: Would this draft order of reference, if we approve it, come before the parent committee at its next meeting?

Ms Hogan: Yes.

The Chairman: Is that satisfactory, senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Is there any other business?

Senator Day: Are we adopting this?

The Chairman: We are, but then we have to refer it to the parent committee.

Senator Atkins: Who does that? Is that up to the chair of the parent committee or do you do that, Mr. Chairman?

The Chairman: I bring it forward at a meeting of the parent committee.

Senator Atkins: Do you then prepare the order of reference?

The Chairman: No. We must have a meeting of the parent committee. It has to be approved, which we will do at the next meeting of the full committee.

Any further business? There being none, we will adjourn.

The committee adjourned.

OTTAWA, Wednesday, December 8, 2004

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:18 p.m. to study on the services and benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, before we begin the main purpose of today's meeting, we have a bit of business to transact so that we can give the Minister all the time at our disposal until 1:30. The matter of our budget is before the subcommittee, a copy of which is before you. It is in the total amount of \$9,670.

Do members of the committee have any comments to make on it?

If there are no comments, would any senator like to propose its adoption?

Senator Atkins: I so move.

The Chairman: Thank you Senator Atkins.

If there is no further discussion the budget is adopted as printed. That completes our business in that regard.

Good afternoon to you all. It is my pleasure to welcome you to this meeting as we pursue our inquiry into the services and benefits provided to veterans in recognition of their service to Canada.

Le président : Si nous approuvons cette ébauche de mandat, le comité principal en sera-t-il saisi à sa prochaine réunion?

Mme Hogan : Oui.

Le président : Est-ce satisfaisant, sénateurs?

Des voix : D'accord.

Le président : Y a-t-il d'autres points à l'ordre du jour?

Le sénateur Day : Est-ce que nous adoptons ce texte?

Le président : Oui, mais nous devons ensuite le renvoyer au comité principal.

Le sénateur Atkins : Qui s'en charge? Cela incombe-t-il au président du comité principal, ou bien est-ce vous qui le faites, monsieur le président?

Le président : Je soulève la question à une réunion du comité principal.

Le sénateur Atkins : Est-ce vous, alors, qui rédigez le mandat?

Le président : Non. Nous devons avoir une réunion du comité principal. Le mandat doit être approuvé et c'est ce que nous ferons à la prochaine réunion du comité principal.

Y a-t-il d'autres questions? Comme il n'y en a pas, nous allons lever la séance.

La séance est levée.

OTTAWA, le mercredi 8 décembre 2004

Le Sous-comité des affaires des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 12 h 18 pour examiner les prestations et les services offerts aux anciens combattants en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, avant de passer à la raison principale de la réunion d'aujourd'hui, nous avons un peu de travail à faire afin de pouvoir donner à la ministre tout le temps que nous avons jusqu'à 13 h 30. Le sous-comité est actuellement saisi de la question de notre budget, vous en avez une copie devant vous. Le montant total s'élève à 9 670 \$.

Est-ce que des membres du comité ont des commentaires à faire à ce sujet?

S'il n'y a pas de commentaires, est-ce qu'un sénateur voudrait proposer son adoption?

Le sénateur Atkins : Je la propose.

Le président : Merci, sénateur Atkins.

S'il n'y a plus rien à dire à ce sujet, le budget est adopté tel qu'imprimé. Nous en avons terminé avec cette question.

Bon après-midi à tous. Je suis heureux de vous accueillir à cette réunion pour continuer notre étude sur les prestations et services offerts aux anciens combattants, en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada.

Today we will hear testimony from Minister Guarnieri from Veterans Affairs Canada. She is accompanied by two officials whom the minister will introduce when she makes her remarks.

I am Michael Meighen and I chair this subcommittee. The deputy chair is Senator Day from New Brunswick. Senator Day holds a bachelor of electrical engineering from the Royal Military College in Kingston, an LLB from Queen's University and a Masters of law from Osgoode Hall. Prior to Senator Day's appointment to the Senate in 2001, he had a successful career as a lawyer in Ontario and New Brunswick. Senator Day is also deputy chair of the Standing Senate Committee on National Finance.

Senator Michael Forrestall has served the constituents of Dartmouth for the past 37 years, first as their member of Parliament in the House of Commons and then as their senator. During Senator Forrestall's tenure in the House, he served as parliamentary secretary to several cabinet ministers, including the Minister of Transport and the Minister of Regional and Industrial Expansion.

Sitting next to Senator Day is Senator Norman Atkins from Ontario. He came to the Senate in 1986 after more than 27 years in the field of communications. Senator Atkins is a former president of Camp Associates Advertising Limited and also served as an adviser to the former Premier Davis of Ontario.

Next to Senator Forrestall is Senator Percy Downe from Prince Edward Island who has served in numerous senior capacities, including that of the chief of staff to the office of former Prime Minister Jean Chrétien. Senator Downe is a guest and we welcome him warmly to our committee meeting.

Next to Senator Downe is Senator Colin Kenny, who, since 1984, has represented Ontario in the Senate. His political career began in 1968 as the executive director of the Liberal party in Ontario. From 1970 to 1979, he worked in the Prime Minister's office as special assistant, director of operations, policy adviser and assistant principal secretary to the Right Honourable Pierre Elliott Trudeau.

Senator Kenny is currently chief of our parent committee, the Standing Senate Committee on National Security and Defence. He is also a member of the steering committee of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

[*Translation*]

Good day, ladies and gentlemen. We are very pleased to welcome the Minister of Veterans Affairs, Ms. Albina Guarnieri. The Minister will make a brief statement. I would ask her to begin by introducing the people accompanying her today.

[*English*]

The Honourable Albina Guarnieri, P.C., M.P., Minister of Veterans Affairs: Honourable senators, I obviously find myself in august company after those biographies.

Aujourd'hui, nous entendons le témoignage de la ministre Guarnieri du ministère des Anciens Combattants. Elle est accompagnée de deux fonctionnaires qu'elle nous présentera lors de sa déclaration.

Mon nom est Michael Meighen et je suis le président du sous-comité. Le vice-président est le sénateur Day du Nouveau-Brunswick. Le sénateur Day est titulaire d'un baccalauréat en génie électrique du Collège militaire royal à Kingston, d'un baccalauréat en droit de l'Université Queen's et d'une maîtrise en droit d'Osgoode Hall. Avant d'être nommé au Sénat en 2001, il avait connu beaucoup de succès à titre d'avocat en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Le sénateur Day est aussi vice-président du Comité sénatorial des finances nationales.

Il y a 37 ans que le sénateur Michael Forrestall est au service des électeurs de Dartmouth, d'abord à titre de député au Parlement dans la Chambre des communes, puis à titre de sénateur. Au cours de sa carrière à la Chambre, il a occupé le poste de secrétaire parlementaire pour plusieurs ministres, y compris le ministre des Transports et le ministre de l'Expansion industrielle régionale.

À côté du sénateur Day se trouve le sénateur Norman Atkins de l'Ontario. Il a rejoint le Sénat en 1986 après plus de 27 ans dans le secteur des communications. Le sénateur Atkins est un ancien président de Camp Associates Advertising Limited; il a aussi été conseiller de l'ancien premier ministre Davis de l'Ontario.

À côté du sénateur Forrestall se trouve le sénateur Percy Downe de l'Île-du-Prince-Édouard où il a occupé plusieurs postes importants, y compris celui de chef du cabinet de l'ancien premier ministre Jean Chrétien. Le sénateur Downe est un invité et nous lui souhaitons la bienvenue à la réunion de notre comité.

À côté du sénateur Downe se trouve le sénateur Colin Kenny qui depuis 1984 représente l'Ontario au Sénat. Sa carrière politique a commencé en 1968 en tant que directeur exécutif du Parti libéral de l'Ontario. De 1970 à 1979, il a exercé au bureau du premier ministre les fonctions d'adjoint spécial, de directeur des opérations, de conseiller en politique et d'adjoint au secrétaire principal du Très Honorable Pierre Elliott Trudeau.

Le sénateur Kenny est actuellement président du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Il siège aussi au Comité directeur du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

[*Français*]

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite la bienvenue. Nous sommes très heureux d'accueillir la ministre des Anciens combattants, Mme Albina Guarnieri. Madame la ministre fera une courte déclaration. Je vous demanderais de présenter les gens qui vous accompagnent aujourd'hui.

[*Traduction*]

L'honorable Albina Guarnieri, C.P., députée, ministre des Anciens Combattants : Honorable sénateurs, à l'écoute de ces biographies, il est évident que je me trouve en auguste compagnie.

[*Translation*]

I would like to thank you for inviting me to be here with you today to discuss the priorities of Veterans Affairs Canada for 2004-2005. I hope that you are all in the holiday spirit.

[*English*]

Please let me introduce the officials from my department. I have with me Deputy Minister Jack Stagg; Associate Deputy Minister Verna Bruce; Mr. Victor Marchand, Chair of the Veterans Review and Appeal Board; Mr. Brian Ferguson, Assistant Deputy Minister of Veterans Services; Mr. Keith Hillier, Assistant Deputy Minister of Corporate Services; and Mr. Robert Mercer, Executive Director of the Public Affairs Branch.

You see, we brought a full complement today.

The Chairman: We are honoured.

Ms. Guarnieri: Thank you.

[*Translation*]

This is the first time that I have met with this committee. I know that we share a common purpose, namely to ensure that the men and women who placed themselves in harm's way for our nation will receive the care that they need and the recognition they so richly deserve.

I have the privilege of leading a department whose sole objective is to serve those who served, and continue to serve, Canada.

[*English*]

Before I begin, I would like to thank the Senate for once again being a wonderful host for a most spectacular group of veterans who joined us in the launch of Veterans Week. I know the veterans were grateful to be able to launch their week in a chamber brimming with art that reflects the military history of Canada.

I want to thank Senator Meighen and all the members of this committee, for the good work you have done for so many years for our veterans.

I also want to compliment the chair on the flawless Italian that he demonstrated in the Senate chamber.

[*Italian spoken — Si espresso molto bene*]

Actually, I think your accent was better than mine.

For years, the Senate has been a focal point for veterans here in Parliament. There is no better place for sombre reflection than the chamber of sober second thought. That is why we decided that it should be here in the Senate that the government should announce its decision to designate 2005 as the Year of the Veteran.

At Veterans Affairs, every year is the year of the veteran. We serve hundreds of thousands of veterans and their survivors through our programs. We need the recommendations and

[*Français*]

Je vous remercie de m'avoir invitée à me joindre à vous aujourd'hui pour discuter des priorités du portefeuille des Anciens combattants pour l'exercice 2004-2005. J'espère que vous êtes tous dans l'esprit des Fêtes.

[*Traduction*]

Permettez-moi de vous présenter les fonctionnaires de mon ministère. Je suis accompagnée du sous-ministre Jack Stagg; de la sous-ministre déléguée Verna Bruce; de M. Victor Marchand, président, Tribunal des anciens combattants (révision et appel); de M. Brian Ferguson, sous-ministre adjoint des Services aux anciens combattants; de M. Keith Hillier, sous-ministre adjoint des Services ministériels et de M. Robert Mercer, directeur exécutif du Secteur des affaires publiques.

Comme vous le voyez, nous avons l'effectif au complet aujourd'hui.

Le président : Nous sommes honorés.

Mme Guarnieri : Merci.

[*Français*]

C'est la première fois que j'assiste aux délibérations de votre comité. Je sais que nous avons un objectif commun, soit celui de s'assurer que les hommes et les femmes qui risquent leur vie pour notre pays recevront les soins dont ils ont besoin et la reconnaissance qu'ils méritent.

J'ai, en effet, le privilège de diriger un ministère dont le seul objectif est de servir ceux et celles qui servent le Canada.

[*Traduction*]

Avant de commencer, j'aimerais remercier le Sénat d'avoir organisé, encore une fois, une magnifique cérémonie en l'honneur d'un groupe extraordinaire d'anciens combattants, qui se sont joints à nous lors du lancement de la Semaine des anciens combattants.

Je tiens à remercier le sénateur Meighen et tous les membres du comité du magnifique travail qu'ils accomplissent depuis de nombreuses années pour nos anciens combattants.

Je veux également féliciter le président de sa maîtrise de la langue italienne à la salle du Sénat.

[*En italien — Si espresso molto bene*]

En fait, je pense que votre accent était meilleur que le mien.

Le Sénat est le point de rencontre des anciens combattants depuis plusieurs années. Il ne saurait être de lieu plus approprié que cette chambre, cette enceinte de la réflexion circonspecte. Le Sénat était l'endroit tout indiqué pour déclarer officiellement 2005 « Année de l'ancien combattant ».

Au ministère des Anciens Combattants, chaque année est l'année de l'ancien combattant. Nous servons des centaines de milliers de Canadiens par voie de nos programmes. Des anciens

insights of parliamentary committees such as this to assist us in dealing with service gaps and new needs of our veterans and survivors.

Many of this committee's past recommendations have been acted upon and implemented by the department. A very successful residential care strategy was developed in response to concerns raised by veterans' organizations, our findings, and the report of the Senate subcommittee on Veterans Affairs entitled "Raising the Bar: Creating a New Standard in Veterans Health Care."

Over the past number of years, this committee, and I single out Senator Callbeck, has been instrumental in recommending changes to the Veterans Independence Program. Today, 18,300 veterans and primary caregivers, including surviving spouses, benefit from the VIP program.

Voices from across the country have spoken on behalf of some 4,000 additional primary caregivers who are still not included in the program, but had at one time cared for a veteran and received VIP services. I announced yesterday, that we will be providing lifetime continuation of VIP services to eligible primary caregivers of veterans who once benefited from the housekeeping and grounds keeping services since the inception of the program.

We have addressed another important issue. We will ensure that primary caregivers are not cut off from VIP benefits when a veteran is admitted to a long-term care facility. Essentially, we are providing comfort to veterans. They will know that their decision to go into long-term care will not cause their spouse or caregiver to lose VIP benefits. As well, all eligible primary caregivers who saw services to their homes cut off in the 1980s will be reinstated. The successful VIP program will be reborn with a greater number of deserving caregivers.

This committee and the Commons committee have helped identify a need and the government has acted. We have combined the money and the mechanism to deliver for our veterans.

I am sure honourable senators are also aware that the Auditor General recently tabled her November 2004 report in the House of Commons.

I want to mention chapter 4 of this report, as it focuses on the management of federal drug benefit programs, one of which is VAC's pharmacy program. The Government of Canada agrees with the Auditor General's recommendations and will act on all of them.

combattants et leurs survivants. De nouveaux besoins et des lacunes au chapitre des services émergent sans cesse, et nous comptons sur la contribution et les recommandations des comités parlementaires comme le vôtre.

Le ministère a déjà mis en œuvre de nombreuses recommandations qui ont été formulées par le comité. L'excellente Stratégie de soins en établissement, par exemple, a été mise au point en réponse au rapport du Sous-comité sénatorial des affaires des anciens combattants, intitulé « Relever la barre : Une nouvelle norme de soins de santé pour les anciens combattants », ainsi qu'aux questions qui ont été soulevées par les organisations d'anciens combattants et des résultats de l'« Examen des besoins en soins de santé des anciens combattants ».

Au cours des dernières années, le comité a joué un rôle déterminant, notamment par l'entremise de votre collègue, le sénateur Callbeck, en proposant, en 2003, des changements au Programme pour l'autonomie des anciens combattants. Aujourd'hui, 18 300 anciens combattants et principaux dispensateurs de soins, y compris les conjoints survivants, bénéficient maintenant des avantages du PAAC.

En outre, divers intervenants ont fait valoir qu'environ 4 000 autres principaux dispensateurs de soins ne bénéficiaient pas du programme, bien qu'ils aient déjà pris soin d'un ancien combattant et reçu des services offerts dans le cadre du PAAC. Hier, j'ai annoncé que nous allons offrir, à vie, des services prévus dans le PAAC aux principaux dispensateurs de soins admissibles qui ont déjà reçu des services d'entretien ménager ou de terrain depuis la création du programme.

Nous avons également réglé un autre problème important. Ce changement permettra en outre d'assurer que les principaux dispensateurs de soins continueront d'avoir accès au PAAC lorsque un ancien combattant est placé dans un établissement de soins de longue durée. Nous veillons au bien-être des anciens combattants. Ils sauront que s'ils décident d'aller dans un établissement de soins de longue durée, leurs conjoints ou leurs dispensateurs de soins continueront d'être admissibles au PAAC. Il convient d'ajouter que l'on rétablira l'admissibilité de tous les principaux dispensateurs de soins admissibles qui l'avaient perdue au cours des années 1980. Le formidable PAAC reprendra vie avec un plus grand nombre de dispensateurs de soins qui le méritent tant.

Le comité et le comité de la Chambre des communes ont aidé à identifier un besoin et le gouvernement a agi. Nous avons combiné art et mécanismes pour servir nos anciens combattants.

Vous savez certainement que la vérificatrice générale a déposé son rapport de novembre 2004 à la Chambre des communes.

J'attire votre attention sur le chapitre 4 de ce rapport, car il porte sur la gestion des programmes fédéraux de médicaments, l'un étant le Programme des médicaments d'ACC. Le gouvernement du Canada souscrit aux recommandations de la vérificatrice générale et elles seront toutes mises en œuvre.

Our primary concern is client safety and we share the Auditor General's concern about preventing the inappropriate use of drugs.

All six departments including VAC are working to identify additional tools to support health care professionals in deterring inappropriate drug use. I am pleased to say that VAC's Drug Utilization Review Process, in place now for seven years, was noted as best practice. VAC takes a holistic approach to managing clients' needs including pharmaceutical needs. The Drug Utilization Review Process involves case management and screening, and personal contact with our clients to ensure that all their needs are being met.

In the report, the Auditor General also highlights VAC's implementation of the first national completely electronic real time pharmacy adjudication system. This system is so popular that the Canadian Forces and the Royal Canadian Mounted Police have now partnered with us to use the same system. It is my view, that the Auditor General's report acts as a tonic to further improve our drug plans and provides Veterans Affairs Canada with impetus for more focused collaboration with federal health care partners. I look forward to what can be accomplished.

The Auditor General has acknowledged our responsiveness. I will take the liberty of quoting her directly: "They have been very good about this audit and very responsive to it. I look forward to doing a follow-up which will show that they don't have to be told three times."

I must confess that I feel particularly blessed to be in a department that is so proactive in dealing with emerging issues that it has earned the praise of both clients and auditors.

Let me turn now to our priorities. July was an opportune time to be appointed Minister of Veterans Affairs as I had the privilege of participating, with our veterans, in an ambitious schedule of events to mark key anniversaries. In short order, I got to know the veterans and the veterans organizations that are our clients, our partners and the reason we are all here today.

I joined Canadian veterans who returned to Belgium to celebrate the sixtieth anniversary of its liberation and I have recently returned from Italy where veterans returned to mark the sixtieth anniversary of the Italian campaign. These experiences mark the need for us to do more here at home to keep the memory of our veterans charged with enthusiasm and ever present in our consciousness. We need to pass that tradition of respect and awareness on to Canada's youth and make sure they take full advantage of the living history that our veterans carry with them and are willing to share.

Nous avons à cœur la sécurité de nos clients, et nous partageons les préoccupations de la vérificatrice générale quant à l'importance d'éviter une utilisation inappropriée des médicaments.

Les six ministères, y compris ACC, travaillent de concert pour mettre au point des outils supplémentaires qui permettront d'appuyer les professionnels de la santé dans leurs efforts visant à prévenir une utilisation inappropriée des médicaments. Je suis heureuse de dire que l'Examen de l'emploi des médicaments d'ACC, processus aujourd'hui en vigueur depuis sept ans, a été relevé comme une pratique exemplaire. ACC adopte une approche holistique de la gestion des besoins des clients, y compris des besoins pharmaceutiques. Le processus de l'Examen de l'emploi des médicaments met en jeu la gestion de cas et l'examen préalable, c'est-à-dire une relation directe avec nos clients et la garantie de la satisfaction de tous leurs besoins.

Dans son rapport, la vérificatrice générale souligne la mise en œuvre par ACC du premier système national de décision en matière de médicament en temps réel qui est totalement électronique. Ce système a tellement plu que les Forces canadienne et la Gendarmerie royale du Canada se sont maintenant associées à nous pour utiliser le même système. J'estime que le rapport de la vérificatrice générale nous incite grandement à améliorer encore davantage nos programmes de remboursements des médicaments et donne une nouvelle impulsion à une collaboration encore plus ciblée avec nos partenaires fédéraux en matière de soins de santé; je suis impatiente de voir ce qui peut être accompli.

La vérificatrice a souligné notre capacité de réagir. Elle a dit que nous avons réagi rapidement à cette vérification et qu'elle entendait assurer un suivi qui montrera qu'il n'est pas nécessaire de nous répéter trois fois la même chose.

Je dois admettre que je me compte chanceuse de faire partie d'un ministère qui soit si proactif face aux problèmes qui émergent et qui s'est acquis le respect de ses clients et des vérificateurs.

J'aimerais maintenant vous parler de nos priorités. Depuis ma nomination au poste de ministre, en juillet dernier, j'ai eu le privilège de participer à une foule d'activités avec nos anciens combattants pour marquer des anniversaires importants. J'ai ainsi pu rencontrer les anciens combattants et les organisations d'anciens combattants qui sont nos clients, nos partenaires, et comprendre la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui.

J'ai accompagné des anciens combattants qui retournaient en Belgique pour célébrer le soixantième anniversaire de sa libération et je reviens depuis peu d'Italie où j'étais à la tête d'une délégation d'anciens combattants afin de commémorer le soixantième anniversaire de la campagne d'Italie. Ces expériences ont fait ressortir l'importance, pour nous, de faire davantage ici, pour perpétuer le souvenir de nos anciens combattants avec tout l'enthousiasme qui s'impose et pour que ce souvenir soit à jamais gravé dans notre conscience. Voilà une priorité importante. Nous devons transmettre la tradition de respect aux jeunes Canadiens, les conscientiser, et nous assurer que l'histoire vivante de nos anciens combattants sera, pour eux, une source d'inspiration.

The department has a comprehensive youth strategy that will be proactively and aggressively put into action. At VAC, we have the dual responsibility of recognition through remembrance activities as well as through the services and benefits that we provide to enhance interdependence and quality of life for our veterans and their families. Caring for aging veterans, guarding the memory of our nation's sacrifice, and preparing modern day CF veterans for productive civilian careers are our priorities.

Our operational challenges at VAC mirror Canadian society in general. We need to find the balance between managing the needs of a large population of seniors while providing transition services to younger clients leaving the Canadian Forces and re-entering civilian life. VAC has for many years been focused on helping primarily senior veterans live out their lives with a maximum of independence, care and support. The fact that so many veterans want to be included in the VIP program is an indication that the program is working for veterans and delivering results for over 70,000 clients.

VIP is also the basis for an upcoming continuing care research study that will help shape home care services for the broader population of seniors. The continuing care research project is a joint initiative with the Province of Ontario to examine the costs and outcomes of the Veterans Independence Program. It will gather research evidence on how home care works best and show what mix of home care services such as homemaking versus professional care services is most effective in keeping people at home longer.

[Translation]

Knowing that the Veterans Independence Program has been instrumental in allowing veterans to remain independent in their homes is certainly a point of pride for my department.

[English]

In fact, taking some of the calls from widows yesterday, I must confess I felt moved to have been able to do what all of us in public life aim for; that is to help people. To help thousands more surviving caregivers stay in their homes longer with a higher quality of life, is our way of caring for those who gave so much care to our veterans. It was simply the right thing to do.

I should say I could not have done this alone. The department worked for months under Mr. Stagg's leadership in conjunction with the Department of Finance, the Department of Justice, the Privy Council Office, and of course, the Prime Minister himself who has always been a strong supporter of our veterans.

Le Ministère a mis en œuvre une stratégie visant les jeunes et nous entendons l'appliquer avec toute notre énergie. ACC a évidemment une double responsabilité : organiser des activités commémoratives en témoignage de notre gratitude, et offrir des services et des avantages qui permettront à nos anciens combattants et à leurs familles de conserver leur autonomie et d'améliorer leur qualité de vie. Nos priorités consistent à prendre soin des anciens combattants avançant en âge, à protéger le souvenir du sacrifice de notre pays, et à préparer les nouveaux anciens combattants des FC à des carrières civiles plus productives.

Les défis opérationnels d'ACC sont le reflet de la société canadienne dans son ensemble. Il s'agit de trouver un équilibre qui nous permettra de gérer une forte population d'ainés tout en offrant des services de transition aux clients plus jeunes qui quittent les Forces canadiennes et retournent à la vie civile. ACC s'est attaché depuis de nombreuses années à aider essentiellement les anciens combattants âgés à vivre avec un maximum d'autonomie, de soins et de soutien. Le fait qu'un si grand nombre de personnes veulent profiter du PAAC montre que ce programme fonctionne parfaitement pour les anciens combattants et qu'il répond aux besoins de plus de 70 000 clients.

Le PAAC sert présentement de fondement à une étude sur les soins de santé ayant pour objet de façonner les services de soins à domicile à offrir à une population élargie d'ainés. Le projet de recherche sur les soins de longue durée est une initiative menée en collaboration avec la province de l'Ontario; il vise à examiner les coûts et les résultats du PAAC. Dans le cadre de cette étude, des données seront recueillies en vue de mieux comprendre la prestation de services à domicile et de démontrer quel est l'agencement de services de soins à domicile, comme les services d'entretien, et de services de soins de santé fournis par des professionnels qui peut le mieux aider les gens à demeurer chez eux le plus longtemps possible.

[Français]

Notre ministère se fait certainement un point d'honneur de savoir que le Programme pour l'autonomie des anciens combattants aura joué un rôle de premier plan pour permettre aux anciens combattants de vivre chez eux de façon autonome.

[Traduction]

En fait, en recevant les appels de veuves, hier, je me suis rendue compte que nous avons pu faire ce que nous voulons tous faire, c'est-à-dire aider les gens. Nous pourrions donc aider des milliers d'autres dispensateurs de soins à continuer de vivre chez eux le plus longtemps possible avec une plus grande qualité de vie. C'est notre façon de prendre soin de ceux qui ont tant fait pour nos anciens combattants. Et c'est ce qu'il fallait faire.

Je dois dire que je n'aurais pu accomplir cela toute seule. Le ministère travaille sous la gouverne de M. Stagg en collaboration avec les ministères des Finances; de la Justice, le BCP et, évidemment, le Premier ministre lui-même qui a toujours été un ardent défenseur de nos anciens combattants.

We could not ignore the sage voices of this committee and other advocates across the country. VIP has been an unquestioned success and we invite other jurisdictions to copy our outline. The challenge for all levels of government is to promote the kind of healthy independent living that allows seniors to be part of the community longer, to be in a caring family environment longer, and to be in an institutional environment as a very last resort. When it is needed we want that residential care to be of the highest possible standard.

Earlier, I mentioned the department's residential care strategy which benefited greatly from your committee's report.

[*Translation*]

This strategy provides a framework for long-term care quality assurance across the country.

[*English*]

It involves national accreditation, the monitoring of VAC outcomes through client satisfaction and facility questionnaires, and the involvement of provincial monitoring staff. It also provides for specialized services for dementia and palliative care in our large contract facilities where veterans reside. The department strongly encourages the accreditation of all priority access bed facilities through the Canadian Council on Health Services Accreditation. The VAC worked in partnership with the Dominion Command of the Royal Canadian Legion to integrate VAC's 10 outcome standards into the accreditation process so as to better measure the quality of care provided to veterans. To date, 93 per cent of priority access beds are in accredited facilities.

Other initiatives that VAC has in place include the client satisfaction questionnaire, which our area counsellors conduct on an annual basis. The purpose of the questionnaire is to measure the satisfaction level of veteran clients with the care and services in 10 major areas. Should any concerns be identified by the veterans during the course of the interview, they are followed up by VAC officials and with the facility's administration staff.

The client satisfaction survey surveyed 2,884 clients and their family members during 2003-04. The overall satisfaction rate was 94.4 per cent and it appears that the current trend in client satisfaction is holding to last year's levels.

Finally, in response to a number of requests from outside organizations to monitor the quality of care in Ontario, a director of quality care position was created in the Ontario region in April 2001. The director of quality care works closely with the three largest priority access bed facilities in Ontario: The Perley

Nous ne pouvons évidemment faire fi des recommandations du comité et des autres intervenants partout au pays. Le PAAC est un véritable succès et nous invitons les autres juridictions à s'en inspirer. Le défi de tous les ordres de gouvernement consiste à promouvoir le genre de vie autonome saine qui permette aux aînés de faire plus longtemps partie de la collectivité, de vivre le plus longtemps possible dans un milieu familial où l'on prend soin d'eux, et d'être placé dans un établissement de soins en tout dernier recours. Si cela doit se produire, nous voulons que les soins en établissement soient de la plus haute qualité possible.

J'ai mentionné tout à l'heure la Stratégie de soins en établissement d'ACC, qui est l'un des fruits du rapport de votre comité.

[*Français*]

Cette stratégie fournit un cadre solide pour assurer la qualité des soins de longue durée à travers le pays.

[*Traduction*]

La stratégie comporte un système national d'agrément, le contrôle des normes d'ACC par l'intermédiaire de questionnaires sur la satisfaction des clients et de sondages auprès des établissements, de même que le recours au personnel provincial de surveillance de la qualité des soins. Par ailleurs, la Stratégie prévoit des services spécialisés pour les clients atteints de démence et des soins palliatifs pour les anciens combattants vivant dans nos principaux établissements contractants. Le Ministère encourage vivement l'agrément de l'ensemble des établissements offrant des lits d'accès prioritaire par l'entremise du Conseil canadien d'agrément des services de santé (CCASS). ACC a travaillé de concert avec la Direction nationale de la Légion royale canadienne et avec CCASS en vue d'intégrer les dix normes en matière de santé d'ACC au processus d'agrément, ce qui permettrait de mieux mesurer la qualité des soins prodigués aux anciens combattants. À l'heure actuelle, 93 p. 100 des lits d'accès prioritaire sont offerts dans des établissements agréés.

Parmi les autres mesures d'ACC, retenons le questionnaire sur la satisfaction des clients, que les conseillers de secteur administrent chaque année à des anciens combattants. Le questionnaire vise à mesurer la satisfaction des anciens combattants à l'égard de dix des principaux soins et services. Si l'ancien combattant fait part de préoccupations durant l'entrevue, on en prend note, et des responsables d'ACC en font un suivi auprès du personnel administratif de l'établissement.

En 2003-2004, 2 884 sondages ont été menés auprès des clients ou de membres de leurs familles. Le taux de satisfaction pour l'ensemble du pays était de 94,4 p. 100. Tout porte à croire que la tendance se maintiendra cette année.

Enfin, à la demande de certains organismes extérieurs, on a créé à titre d'essai, en avril 2001, un poste de directeur de la qualité des soins dans la région de l'Ontario afin de surveiller de près la qualité des soins dispensés aux anciens combattants de cette province. Le directeur travaille en étroite collaboration avec

and Rideau Veterans' Health Centre, Parkwood Hospital and Sunnybrook and Women's College Health Sciences Centre, and with various stakeholders to resolve any care issues.

I am pleased to say that this pilot has been so successful that the department is proceeding with a similar position in two other regions. In Quebec, work is well under way on the modernization of Ste. Anne's Hospital. These renovations will bring the hospital in line with provincial standards and will optimize the institution's bed capacity. The \$67.7 million project will result in 446 beds, a conversion of dormitories into private rooms, and will provide veterans with an environment adapted to their specific needs.

Ste. Anne's is the centrepiece of our joint VAC-DND networks of excellence in mental health, and provides clinical expertise, diagnosis and treatment of operational stress injuries to a network of clients in long-term care facilities across the country.

Operational stress injury clinics are now open at Parkwood in London, Ontario, Paul Triquet in Quebec City and Deer Lodge in Winnipeg. The DND network is comprised of five operational trauma, stress and support centres.

[Translation]

We are pursuing other initiatives to meet the needs of CF members and veterans suffering from PTSD and other OSIs.

[English]

We are piloting a telemental health project in Newfoundland and Labrador to help us find alternative ways to deliver mental health services in rural communities. I am very pleased to report that this pilot is working very well.

We have introduced a new policy that will provide treatment services required to address the health needs of family members of clients where the need is related to the client's PTSD or other mental health injury. The operational stress injury social support peer support network has been implemented on schedule and is currently located in 13 cities across the country.

The prevalence of operational stress injuries is another reminder that our current service personnel are far from what used to be considered a peacetime military. Our future veterans are today standing in harm's way for the peace and security of others. They are also candidates susceptible to a wide variety of injuries and illnesses that could last a lifetime.

Canada's contribution to peacekeeping, peacemaking and the war on terrorism is a source of national pride.

trois gros établissements comptant des lits d'accès prioritaire, le centre de soins de santé des anciens combattants Perley-Rideau, l'hôpital Parkwood et le Sunnybrook and Women College Health Science Centre ainsi qu'avec divers autres intervenants à régler les problèmes courants.

Je suis heureuse d'annoncer que le projet a connu un franc succès et que le ministère créera un poste semblable dans deux autres régions. Au Québec, le travail est en cours pour la modernisation de l'Hôpital Sainte-Anne. Ces renovations permettront à l'hôpital de répondre aux normes provinciales et d'optimiser sa capacité en lits. À la fin du projet, d'une valeur de 67,7 millions de dollars, l'hôpital sera doté de 446 lits, grâce à la transformation de dortoirs en chambres privées, et offrira aux anciens combattants un milieu adapté à leurs besoins.

L'Hôpital Sainte-Anne est le fleuron des réseaux d'excellence d'ACC et du MDN en matière de santé mentale. En effet, ces réseaux offrent un savoir-faire dans les domaines du diagnostic et du traitement des traumatismes liés au stress opérationnel à des clients dans des établissements de soins de longue durée de partout au pays.

L'Hôpital Parkwood à London (Ontario), la Maison Paul Triquet à Québec et le Deer Lodge à Winnipeg sont tous dotés d'une telle clinique. Le réseau du MDN est constitué de cinq centres de soutien pour traumatismes et stress opérationnels

[Français]

Nous avons mis en place d'autres mesures visant à répondre aux besoins des membres des Forces canadiennes et des anciens combattants qui souffrent du SSPT ou d'autres TSO.

[Traduction]

Nous avons mis à l'essai un projet de télésanté mentale à Terre-Neuve et Labrador afin de trouver d'autres façons d'offrir des services de santé mentale en milieu rural. Je suis très heureuse de vous signaler que le projet marche comme sur des roulettes.

Nous avons instauré une nouvelle politique qui permettra d'offrir des services de traitement, le cas échéant, aux membres de la famille d'un client souffrant du SSPT ou d'un autre trouble mental. Le réseau de soutien social aux victimes de stress opérationnel — un réseau d'entraide — a été mis en place, dans les délais prévus, dans treize villes canadiennes.

Le nombre important de cas de TSO nous rappelle que le service de nos militaires ne ressemble plus à un service militaire en temps de paix. Nos futurs anciens combattants travaillent aujourd'hui dans des conditions dangereuses pour assurer la paix et la sécurité des autres. Ils sont également des candidats à diverses blessures et affections qui peuvent les marquer à jamais.

La contribution du Canada au maintien et au rétablissement de la paix ainsi qu'à la guerre au terrorisme est une source de fierté nationale.

[Translation]

It has also meant that Veterans Affairs is responding to far more servicemen and servicewomen who are turning to us for help.

[English]

Their numbers have increased 58 per cent in the past three years. We anticipate over 58,000 CF clients by 2013, and where we currently provide disability pensions to 7 per cent of the total eligible CF population, that number is expected to rise to 11 per cent in just five years.

As our focus on operational stress injuries indicates, these veterans often have a complex mix of physical and psychological ailments that challenge conventional notions of medical treatment or available social services. As they try to cope with the injury or illness, they are often doing so as they transition back to civilian life, trying to get well while trying to get a job.

Although both Veterans Affairs Canada and the Department of National Defence have made great strides in coping with younger veterans in recent years, our existing programs have neither the scale nor the focus to deliver all we could for these veterans. It was clear that a new veterans' charter for a new century was needed, and that is exactly what my predecessor acknowledged last spring when he announced the most fundamental review of veterans' programs and services since the Second World War.

[Translation]

This charter will include a new suite of programs in the following areas:

[English]

Disability awards and health wellness programs for our newest veterans; medical and psychological rehabilitation services, including vocational training and education; earnings loss support for veterans undergoing rehabilitation, as well as longer-term loss of earnings support for those who simply can no longer work because of a service-related illness or injury; and job placement assistance and health care for veterans and their families.

The service and program modernization task force has been working hard to determine the design of the new programs and prepare the required legislative changes. Part of this work involves extensive consultations with the major veterans' organizations and other involved groups. We are dedicated to getting this right.

[Français]

Elle signifie également que le ministère des Anciens combattants répond à un nombre accru d'hommes et de femmes militaires qui se tournent vers nous pour solliciter notre aide.

[Traduction]

Leur nombre a augmenté de 58 p. 100 au cours des trois dernières années. Nous prévoyons qu'il y aurait plus de 58 000 clients des FC d'ici 2013. Et tandis que nous fournissons aujourd'hui des pensions d'invalidité à environ 7 p. 100 de la clientèle admissible totale d'anciens combattants des FC, ce chiffre devrait passer à 11 p. 100 en seulement cinq ans.

Comme en témoigne l'importance des cas de TSO, ces anciens combattants souffrent souvent d'une combinaison complexe d'affections physiques et psychologiques qui défient les notions conventionnelles du traitement médical ou des services sociaux disponibles. Bien souvent, ils tentent de s'occuper de leur blessure ou de leur maladie en même temps qu'ils effectuent leur transition vers la vie civile. Ils essaient de se rétablir tout en cherchant un emploi.

Bien qu'Anciens Combattants Canada et le ministère de la Défense nationale aient tous deux réalisé de grands progrès ces dernières années en ce qui concerne les anciens combattants plus jeunes, nos programmes en cours ne possèdent ni l'envergure, ni l'objectif d'offrir tout ce que nous pourrions à ce groupe d'anciens combattants. La nécessité d'établir une nouvelle Charte des anciens combattants en ce siècle nouveau est clairement apparue. Et c'est exactement ce que mon prédécesseur a fait savoir au printemps dernier en annonçant l'examen le plus fondamental des programmes et des services destinés aux anciens combattants depuis la Deuxième Guerre mondiale.

[Français]

Cette charte offre une série inédite de programmes et de services dans les domaines suivants :

[Traduction]

Des prestations d'invalidité et des programmes de mieux-être pour nos nouveaux anciens combattants; des services de réadaptation médicale et psychologique, y compris une formation et un enseignement professionnels; un soutien pour perte de gains aux anciens combattants entreprenant une réadaptation, ainsi qu'un soutien pour perte de gains prolongé à l'égard de ceux qui ne peuvent plus travailler en raison d'une maladie ou d'une blessure attribuable à leur service; une aide en matière de placement et des soins de santé dispensés aux anciens combattants et à leurs familles.

Le Groupe de travail sur la modernisation des services et des programmes a travaillé avec beaucoup d'ardeur pour fixer les détails de la conception du nouveau programme et pour préparer les modifications législatives requises. Ce travail implique en partie de longues consultations avec les principaux organismes d'anciens combattants et les autres groupes intéressés. Nous sommes déterminés à trouver l'approche qui convient le mieux.

In the coming weeks, we will be testing the broad program areas with still-serving members, veterans and their families to see how they feel about the proposed changes and how they would like to receive information about the services and benefits to which they may be entitled.

The range and scope of change envisioned by this new charter represents a true transformation of the suite of programs and services we are providing to CF veterans and their families. Can you think of a better initiative to be working on during the Year of the Veteran?

We have new programs on the way for Canada's new veterans and a very special year for all our veterans. The Year of the Veteran will be a national history lesson, a national show of gratitude for our veterans and an opportunity to renew our commitment to remembrance and pass on that tradition to a new generation.

[Translation]

The year 2005 will indeed be a year to refresh our memory, restore our monuments, retell our history and re-inspire our youth.

[English]

Deputy Minister Jack Stagg chairs an active federal advisory council on remembrance. This council, currently made of 13 federal departments and organizations, provides advice and guidance to the Minister of Veterans Affairs on the subjects related to remembrance.

In support of the work of the council, the department also seeks input from stakeholders and other partners as required. In May, we will ask our veterans to cross the ocean yet again to join the Netherlands in celebrating its liberation by Canadians. Our Dutch friends are already well under way with their planning.

The new Canadian War Museum will be opened in May. I am so pleased that veterans will be among the first guests of honour. The Canadian War Museum, under the Department of Canadian Heritage, will be a further way for Canadians to pay tribute to our veterans.

We will be unveiling the seventh book of remembrance at Parliament Hill to commemorate Canadian Forces' members who died in service since the Korean War. We will continue the important battlefields restoration project at the Vimy memorial in France, which is scheduled to be completed by 2006. Restoration work is already complete at seven of the 13 memorials in France

Au cours des semaines à venir, nous mettrons à l'essai les principales composantes du programme auprès des membres toujours actifs, des anciens combattants et des familles, afin de recueillir leur avis sur les changements proposés et sur la façon dont ils aimeraient recevoir l'information relative aux services et avantages auxquels ils seraient susceptibles d'avoir droit.

La gamme et l'ampleur des changements prévus par la nouvelle Charte supposent une véritable transformation des programmes et des services que nous offrons aux anciens combattants des Forces canadiennes et à leur famille. Pourrait-il y avoir meilleure initiative à mettre de l'avant pendant l'Année de l'ancien combattant?

Ainsi, tandis que nous nous apprêtons à mettre sur pied de nouveaux programmes pour répondre aux besoins des « nouveaux anciens combattants » du Canada, une année toute particulière s'annonce pour tous les anciens combattants. L'Année de l'ancien combattant, qui sera une véritable leçon d'histoire nationale, nous offrira l'occasion de manifester notre gratitude à l'endroit des anciens combattants aux quatre coins du pays, de renouveler notre engagement à l'égard de la commémoration et de transmettre cette tradition d'une génération à l'autre.

[Français]

L'année 2005 sera, en effet, le moment de nous rafraîchir la mémoire, de restaurer nos monuments, de redire notre histoire et de redonner à nos jeunes le goût de la commémoration.

[Traduction]

Le sous-ministre Jack Stragg préside le Conseil consultatif fédéral sur la commémoration, un conseil très actif formé de 13 ministères et organismes fédéraux qui fournissent conseils et orientations au ministre des Anciens Combattants sur le sujet de la commémoration.

Afin d'appuyer le travail du Conseil, le Ministère sollicite aussi les suggestions des intervenants et des autres partenaires suivant les besoins. Au mois de mai, nous demanderons à nos anciens combattants de traverser l'océan encore une fois pour se rendre aux Pays-Bas qui célèbreront leur libération par les Canadiens. Nos amis néerlandais sont déjà bien avancés dans leur planification.

Le nouveau Musée canadien de la guerre ouvrira ses portes en mai, et je suis tellement heureuse que les anciens combattants figurent parmi les premiers invités d'honneur. Le Musée canadien de la guerre, sous l'autorité du ministère du Patrimoine canadien, constituera un nouveau moyen pour les Canadiens et les Canadiennes de rendre hommage à nos anciens combattants.

Nous organiserons en outre une cérémonie de dévoilement du septième Livre du Souvenir sur la Colline du Parlement pour rendre hommage aux membres des Forces canadiennes tués en service depuis la guerre de Corée. Nous poursuivrons également l'important projet de restauration des monuments commémoratifs de champs de bataille au Mémorial de Vimy en France, qui devrait

and Belgium, including Masnières in France and St. Julien in Belgium. Of course, we will have special celebrations of VE Day and VJ Day.

I personally invite all honourable senators to our get-together on December 14 for a Year of the Veteran event on Parliament Hill. We have invited a number of local area veterans to join us and I know your presence would be mean a lot to them.

Veterans Affairs is a department for the ages. We have programs for youth, for modern-day veterans and for aging war veterans. Our plan is to ensure that all our programs stand the test of time, and I know this committee will be an important contributor as we continue to modernize and reform our programs.

[*Translation*]

I would be delighted to entertain your questions.

[*English*]

I certainly welcome your insight.

The Chairman: Thank you for a very complete statement.

[*Translation*]

Your comments will certainly give rise to many questions. On my list is Senator Daly who has some questions for you.

[*English*]

Senator Day: Welcome to you minister and your colleagues whom I had the opportunity to meet along the way. It is good to see them here and I am glad you brought them along.

On my own behalf, and I believe on behalf of all of my colleagues in the Senate Subcommittee on Veterans Affairs, I would like to say that we have had an extremely good relationship with your department. We find that all of the people working with Veterans Affairs are very dedicated to the service they provide. Their dedication is obvious to us whenever we have a chance to meet with them and we see them on any of our pilgrimages or in the hospitals we have visited. We had the opportunity to visit in Montreal at Ste. Anne's and Sunnybrook in Toronto, and we compliment you on the work you are doing.

You have a very ambitious year in the Year of the Veteran. There is nothing like having a special announcement to help focus on a lot of activities, and I hope we will be able to help move your initiatives along and participate to the extent we can.

être achevé en 2006. Les travaux de restauration sont déjà terminés pour sept des treize monuments commémoratifs situés en France et en Belgique, dont celui de Masnières en France et de Saint-Julien en Belgique et, bien sûr, des cérémonies spéciales seront organisées afin de souligner le jour de la Victoire en Europe et le jour de la Victoire sur le Japon.

Je souhaiterais profiter de ce moment pour convier personnellement chacun d'entre vous à notre petite réunion du 14 décembre pour une activité liée à l'Année de l'ancien combattant sur la Colline du Parlement. Nous avons invité un certain nombre d'anciens combattants de la région à se joindre à nous et je sais que votre présence leur ferait chaud au cœur.

Notre objectif est de faire en sorte que tous nos programmes résistent à l'épreuve du temps et je sais que ce comité apportera une contribution importante à mesure que nous poursuivons sur la lancée de la modernisation de nos programmes.

[*Français*]

Je serai ravie de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Je serai ravie d'entendre vos points de vue.

Le président : Merci de nous avoir présenté un exposé si exhaustif.

[*Français*]

Vos commentaires vont sûrement donner lieu à plusieurs questions. Sur ma liste, j'ai le sénateur Day qui désire vous poser des questions.

[*Traduction*]

Le sénateur Day : Je souhaite la bienvenue à Madame la ministre et à ses collègues que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Cela fait plaisir de les revoir et je suis content que vous les ayez invités à vous accompagner.

En mon nom personnel et je crois au nom de tous mes collègues du Sous-comité sénatorial des affaires des anciens combattants, je voudrais dire que les relations que nous avons avec votre ministère sont excellentes. Nous constatons que tous les fonctionnaires des Anciens Combattants sont entièrement dévoués à leur travail. Nous nous en rendons compte chaque fois que nous les rencontrons et que nous les voyons lors de nos déplacements ou au cours de nos visites dans les hôpitaux. Nous avons eu l'occasion de visiter l'Hôpital Sainte-Anne à Montréal et Sunnybrook à Toronto et nous vous félicitons pour votre travail.

L'Année des anciens combattants est un projet très ambitieux. Il n'y a rien de telle qu'une déclaration spéciale pour souligner un grand nombre d'événements et j'espère que nous serons en mesure de vous aider à concrétiser vos initiatives à participer autant que nous le pouvons.

I would like to better understand the expanded role of Veterans Affairs to include retired Armed Forces personnel. At one time not that long ago, we were getting comments that there is a definition of "veteran" that is different for different circumstances.

Is that something that has been sorted out now, or is there still this difficulty that for certain programs a veteran is someone that has served in a foreign theatre and in another instance a veteran is anyone who has served in the Armed Forces?

Ms. Guarnieri: Thank you for the kind words on behalf of the department. We certainly welcome your generosity of spirit. I have been fond of saying that the individuals I have met that serve in my department have the spirit of volunteers. They do act like they are volunteers.

With respect to your other point of offering your services as we launch the Year of the Veteran, we welcome your participation. It will be an evolving program, so there will be ample opportunity to fine-tune and add more suggestions, so please feel free. We invite commentary and ideas.

With respect to the definition of the word "veteran," eligibility for programs is probably the most important question that you could ask at an estimates session; and because all our estimates hinge on that question, I will ask my officials to answer the definition of the veteran.

Mr. Jack Stagg, Deputy Minister, Veterans Affairs Canada: My understanding is our definition of a "veteran" is someone who enlisted, who passed basic training and came out with an honourable discharge. Our definition is as complicated or as simple as that.

There is different eligibility for different programs. We have some programs that are eligible for war-serving veterans, and some programs that are just eligible on the basis of someone's sickness or impairment. However, the basic definition of a "veteran" is a person who has been in the department for three or four years. I do not think it is in legislation, but it was announced by Minister Duhamel three or four years ago, and we have stuck with that definition. It seems to us to be a fairly good working definition.

Senator Day: How many veteran programs have different eligibility criteria?

Mr. Stagg: Each of the programs has its own set of eligibility criteria. Priority long-term beds, for instance, are only eligible for those who have served during wartime: the Korean War, the Second World War and the First World War. War veterans' allowances are only available to wartime servers. All of the other programs including long-term care, health care, et cetera, are available, I believe, to most Canadian veterans, if not all.

J'aimerais mieux comprendre le rôle élargi des Anciens Combattants pour inclure des retraités des Forces armées. À un certain moment, il n'y a pas très longtemps, nous entendions la définition du mot « anciens combattants » variait selon les circonstances.

Ce problème a-t-il été réglé ou non, pour certains programmes, un ancien combattant est quelqu'un qui a servi à l'étranger et dans d'autres il a servi dans les Forces armées.

Mme Guarnieri : Je vous remercie pour vos bons mots à l'égard du ministère. Nous apprécions certainement votre générosité d'esprit. J'aime à dire que les personnes de mon ministère ont un esprit de volontaire. Elles se conduisent comme des volontaires.

En ce qui concerne votre offre de nous aider alors que nous lançons l'Année de l'ancien combattant, nous l'acceptons avec plaisir. Ce sera un programme flexible, aussi il y a aura beaucoup d'occasions de l'améliorer et d'ajouter des suggestions, je vous prie de ne pas hésiter à en faire. Vos commentaires et vos idées seront appréciés.

En ce qui concerne la définition du mot « ancien combattant », l'admissibilité aux programmes est probablement la question la plus importante que vous pourriez poser lors d'une séance portant sur le budget; et puisque tous nos budgets reposent sur cette question, je demanderais à mes fonctionnaires de donner la définition du mot « ancien combattant ».

M. Jack Stagg, sous-ministre, Anciens combattants Canada : D'après ce que je sais, un « ancien combattant » est quelqu'un qui s'est engagé, qui a suivi la formation de base et qui a eu une libération honorable. Notre définition est aussi compliquée ou aussi simple que cela.

L'admissibilité varie selon les programmes. Certains programmes sont ouverts aux anciens combattants qui ont fait la guerre et certains programmes ne sont ouverts qu'à ceux victimes d'une maladie ou d'une déficience. Toutefois, la définition fondamentale du mot « ancien combattant » s'applique à une personne qui a été au ministère pendant trois ou quatre ans. Je ne pense pas que cela soit dans la Loi, mais c'est ce que le ministre Duhamel avait déclaré il y a trois ou quatre ans et nous avons gardé cette définition. Il nous semble que c'est une définition appropriée.

Le sénateur Day : Combien de programmes d'anciens combattants ont des critères d'admissibilité différents?

M. Stagg : Chaque programme a sa propre série de critères d'admissibilité. Par exemple, les lits d'accès prioritaire ne sont offerts qu'à ceux qui ont servi en temps de guerre : la guerre de Corée, la Deuxième Guerre mondiale et la Première Guerre mondiale. Les allocations d'ancien combattant ne sont versées qu'à ceux qui ont servi en temps de guerre. Tous les autres programmes, y compris les soins de longue durée, les soins de santé, et cetera sont disponibles, je crois, à la majorité des anciens combattants canadiens, sinon à tous.

Ms. Guarnieri: You asked about retired Armed Forces personnel on our advisory committee, and Mr. Stagg participates on that committee.

Mr. Stagg: The advisory committee to which you are referring is one that was set up at the end of the Second World War.

As you recall, General Rohmer chaired an advisory committee that gave us advice on how to plan out events around D-Day. That worked so successfully that we have asked ex-service people to come in and give us a hand to help plan the events for next year.

The events for next year, the 60th anniversary and the Year of the Veteran, involves more than veterans who served in the Second World War, it also involves other veterans.

The minister had asked General Charles Belzile to come and chair the committee, and we also have invited some distinguished Second World War veterans to take part. Smoky Smith is the honorary patron of the committee, Cliff Chadderton is the honorary chair, and we have added Garth Webb from the Junco Beach Centre. We also have a Second World War air force veteran, who has experience in flight missions over the Netherlands. We have other people from DND, other departments, and some of our own officials.

Senator Day: Is that separate from the Federal Advisory Council on Remembrance referred to during the presentation?

Mr. Stagg: That is a committee that I chair and it is separate. It is internal to government, with 13 deputy ministers from 13 separate departments.

Senator Day: My final question is with respect to the issue of eligibility. I congratulate you on the announcement you made yesterday to expand the program. As parliamentarians, we receive a lot of calls from either surviving spouses of veterans or from the Legion organizations in our areas.

As I understand the Veterans Independence Program, sometimes referred to as VIP, started in 1981 and went forward, and when the veteran died that was the end of the program. In 1990, it was amended somewhat to allow for a one-year extension for the surviving spouse. In 2003, the definition "primary caregiver" was added and you picked up those individuals for continuous support as long as the death of the person they were caring for was from 1990 and afterwards. Am I correct?

Ms. Guarnieri: As you can imagine, this program has evolved over time. It is appropriately named VIP, because our veterans certainly deserve VIP treatment.

The program was initially designed to provide benefits to the veterans. Eventually, spouses were included in this program. We found the method and the mechanism to go back to 1981 and include all the primary caregivers dating back to the inception of the program.

M. Guarnieri : Vous avez posé une question sur les retraités des Forces armées dans notre comité consultatif et M. Stagg fait partie de ce comité.

M. Stagg : Le comité consultatif auquel vous faites allusion a été mis sur pied à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Comme vous vous en rappelez, le général Rohmer a présidé un comité consultatif qui nous a donné des conseils sur la façon de planifier les événements liés au jour J. Ce fut un tel succès que nous avons demandé à des anciens combattants de venir nous aider à préparer les événements de l'an prochain.

Les événements de l'année prochaine, le 60^e anniversaire et l'Année de l'ancien combattant n'impliquent pas seulement ceux qui ont servi durant la Deuxième Guerre mondiale, d'autres anciens combattants y participent.

La ministre a demandé au général Charles Belzile de présider le comité, et nous avons aussi invité quelques distingués anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale à en faire partie. Smoky Smith est le président d'honneur du comité, Cliff Chadderton est le président honoraire et nous avons ajouté Garth Webb du Centre Junco Beach. Nous avons aussi un ancien combattant de la Force aérienne qui a participé à des missions au-dessus des Pays-Bas durant la Deuxième Guerre mondiale. Il y a d'autres personnes du MDN, d'autres ministères et quelques fonctionnaires de notre ministère.

Le sénateur Day : Est-ce un comité différent du Conseil consultatif fédéral sur la commémoration mentionné dans l'exposé?

M. Stagg : C'est un comité que je préside et qui est distinct. C'est un comité à l'intérieur du gouvernement comprenant 13 sous-ministres de 13 ministères différents.

Le sénateur Day : Ma dernière question porte sur la question de l'admissibilité. Je vous félicite de l'annonce que vous avez faite hier pour élargir le programme. En tant que parlementaires, nous recevons beaucoup d'appels téléphoniques de la part de veuves d'anciens combattants ou de la part d'organisations de la Légion dans nos régions.

Si je comprends bien, le Programme pour l'autonomie des anciens combattants, appelé quelques fois le PAAC et qui a commencé en 1981 se terminait à la mort de l'ancien combattant. En 1990, il a été quelque peu changé pour donner une année de plus au conjoint survivant. En 2003, la définition de « principal dispensateur de soins » a été ajoutée et vous avez choisi ceux qui offriront un soutien constant tant que la personne qu'ils soignaient décédait après 1990. Est-ce exact?

Mme Guarnieri : Comme vous pouvez l'imaginer, ce programme a évolué avec le temps et vise à fournir les meilleurs services possibles à nos anciens combattants.

Le programme avait été conçu pour fournir des avantages aux anciens combattants puis à leur conjoint. Nous avons découvert que la méthode et le mécanisme remontent à 1981 et qu'ils comprennent tous les principaux dispensateurs de soins qui datent du début du programme.

This is a forward-looking program. I notice that there was a word "retroactive." Some people misinterpreted when we said we were going back to 1981 to gather those caregivers that had been excluded by the 1990 change to which you referred.

Senator Day: I understand that there is no retroactive pay out.

Ms. Guarnieri: You cannot give grounds keeping and laundry service retroactively.

Senator Day: I understand. My concern is that the criterion you have listed here is that the person who applies for this is the surviving caregiver, who must be assessed within one year after the death of the veteran. Will that criterion not exclude many people?

Mr. Stagg: This is an assessment that we make. It is normally made by virtue of us asking the caregiver whether or not they were able to take care of themselves once the veteran had passed on. In some cases, there might be some medical evidence to say that they needed some additional care. We do not press hard for proof. If a veteran passes on, we assume that the spouse will need of the program. The spouse or the caregiver that we will pick up now, will be allowed to continue lawns or grounds keeping if the primary veteran who passed away had passed away with those programs.

Ms. Guarnieri: Are you saying that if the veteran was receiving the VIP service, the spouse would automatically get it?

Mr. Stagg: That is correct. I will let Mr. Ferguson speak to the application of this program. He is much more aware of the program.

Senator Day: The problem is that we may be asked to explain this.

Mr. Brian Ferguson, Assistant Deputy Minister, Corporate Services, Veterans Affairs Canada: When the application is made for the elderly caregivers, it will be automatic and they will be put into pay. We will do an assessment but it will be of the kind that would be done in that circumstance.

It provides us with the other option. If the caregiver happens to be a younger individual, say 40 years old, quite capable of doing their own grounds keeping, that gives us the option of assessing their need. That is what the intent was there.

Ms. Guarnieri: Am I right that they can also add to an expansion of services, in the assessment period?

Mr. Ferguson: They are only eligible for what the veteran was receiving at the time. It is intended more for the case, to ensure that they actually need the service. As the deputy indicated earlier, this will be handled rather expeditiously for the older veterans and would be there for the application if we have some younger individuals in need.

C'est un programme axé sur l'avenir. Je remarque qu'il y avait le mot « rétroactif. » Certains ont mal interprété le fait que nous remontions jusqu'à 1981 pour retrouver les dispensateurs de soins qui avaient été exclus par la modification apportée en 1990 et à laquelle vous avez fait allusion.

Le sénateur Day : Je crois comprendre qu'il n'y a pas de paiement rétroactif.

Mme Guarnieri : On ne peut pas justifier le paiement pour des services de garde et d'entretien ménager de manière rétroactive.

Le sénateur Day : Je comprends, ce qui me préoccupe c'est que le critère que vous avez mentionné ici signifie que la personne qui fait la demande est le dispensateur de soins survivant et doit être évalué dans le délai d'un après le décès de l'ancien combattant. Ce critère ne va-t-il pas exclure un grand nombre de personnes?

M. Stagg : C'est une évaluation que nous faisons. Nous la faisons habituellement en demandant aux dispensateurs de soins s'ils peuvent ou non prendre soins d'eux même après le décès de l'ancien combattant. Dans certains cas, une preuve médicale pourrait indiquer qu'ils ont besoin de soins supplémentaires. Nous n'exigeons pas vraiment de preuves. Si un ancien combattant décède, nous supposons que le conjoint aura besoin du programme. Le conjoint ou le dispensateur de soins que nous choisirons pourra continuer à entretenir la pelouse ou le terrain si l'ancien combattant décédé bénéficiait de ces programmes.

Mme Guarnieri : Êtes-vous en train de dire que si l'ancien combattant recevait ces services, le conjoint les recevrait automatiquement?

M. Stagg : C'est exact. Je laisserai à M. Ferguson le soin de parler de la demande d'application à ce programme. Il connaît beaucoup mieux le programme.

Le sénateur Day : Le problème tient au fait qu'on pourrait nous demander d'expliquer cela.

M. Brian Ferguson, sous-ministre adjoint, Services aux anciens combattants : Lorsque la demande est faite pour les dispensateurs de soins âgés, c'est fait automatiquement et ils seront payés. Nous ferons une évaluation, mais elle ressemblera aux évaluations faites dans ce genre de situation.

Il y a une autre option. Si le dispensateur de soins est jeune, s'il est âgé de 40 ans par exemple et peut s'occuper de son terrain, nous pouvons évaluer ses besoins. C'était l'objectif.

Mme Guarnieri : Aurais-je raison de dire qu'ils peuvent aussi avoir d'autres services durant la période d'évaluation?

M. Ferguson : Ils ne peuvent recevoir que ce que l'ancien combattant recevait à ce moment. Il s'agit plus de s'assurer qu'ils ont vraiment besoin du service. Comme le sous-ministre l'a indiqué tout à l'heure, cela sera fait plutôt rapidement pour les anciens combattants âgés et servira à la demande si nous avons des personnes moins âgées qui ont besoin de services.

Senator Day: If the veteran was receiving snow removal and the surviving caregiver finds that she also needs house care, she cannot get that because the veteran was not getting that because she had been taking care of it.

Mr. Ferguson: That is correct.

Senator Day: The second point I have not got clarified yet, and maybe you want to think about this and get back to the committee. What causes me concern is that one year from the date of the veteran's death she must be assessed or she will be ineligible.

Mr. Ferguson: No, what I am saying to you, senator, is that for the aging veteran population, they will automatically be put into pay and put into their services.

Senator Day: That is going forward. What about the veteran who died a few years ago? What about the woman who was caring for that VIP veteran who was not eligible then but is now? What is the situation with her when she has not been assessed within a year of his death? Will she be ineligible?

Mr. Ferguson: We will clarify, but the intent is not to make them be reassessed within a year.

Senator Day: It would be very good if you could clarify that for everyone.

Mr. Ferguson: In that case, it was meant for the new cases of death.

Senator Day: That is not clear from your material but thank you for the clarification.

The Chairman: Could you send a letter to clarify that, Mr. Ferguson?

Mr. Stagg: We certainly will.

Ms. Guarnieri: That was an important clarification, thank you.

Senator Forrestall: Thank you for breakfast yesterday morning, minister. Keep that up and will you have a great time with us.

Ms. Guarnieri: We will have chubby people.

Senator Forrestall: I am being facetious although we enjoyed ourselves.

When we were last at Ste. Anne's, we talked privately and a little bit in committee with Dr. Paquette. In my humble estimation, he is one of the great current figures in veterans' medicine, not just in Canada but in North America.

We talked about his hopes for research and how much work is left to be done and the different nature of veterans' illnesses. Things that we understand today require forms of treatment that we did not envision 25 or 50 years ago.

Le sénateur Day : Si l'ancien combattant recevait des services de déneigement et que la personne survivante qui a dispensé les soins estime qu'elle a aussi besoin d'entretien ménager, elle ne pourra pas recevoir ce service parce que l'ancien combattant ne le recevait pas puisqu'elle faisait le ménage.

M. Ferguson : C'est exact.

Le sénateur Day : Le deuxième point que je n'ai pas encore compris, et peut-être vous voulez y penser et vous présenter de nouveau devant le comité. Ce qui me préoccupe, c'est qu'un an après le décès de l'ancien combattant, elle doit être évaluée sinon elle sera inadmissible.

M. Ferguson : Non, ce que je dis, sénateur, c'est que pour la population vieillissante des anciens combattants, elles seront automatiquement payées et mises à leurs services.

Le sénateur Day : C'est un pas en avant. Qu'en est-il de l'ancien combattant mort il y a quelques années? Qu'en est-il de la femme qui soignait cet ancien combattant du PAAC qui n'était pas admissible à ce moment, mais qui l'est aujourd'hui? Dans quelle situation se trouvera-t-elle si elle a été ou non évaluée dans le délai d'un an après le décès de l'ancien combattant? Sera-t-elle inadmissible?

M. Ferguson : Nous allons clarifier ce point, mais l'intention ce n'est pas de les faire évaluer dans un délai d'un an.

Le sénateur Day : Ce serait très bien si vous pouviez clarifier cela pour tout le monde.

M. Ferguson : Dans ce cas, c'était destiné au nouveau cas de décès.

Le sénateur Day : Cela n'est pas clair dans votre documentation, mais merci de la clarification.

Le président : Pouvez-vous nous faire parvenir une lettre pour clarifier cela, monsieur Ferguson?

M. Stagg : Nous le ferons volontiers.

Mme Guarnieri : C'était une clarification importante, merci.

Le sénateur Forrestall : Merci pour le petit-déjeuner d'hier matin, madame la ministre. Prenez-en l'habitude et vous aurez du bon temps avec nous.

Mme Guarnieri : Nous aurons des gens rondelets.

Le sénateur Forrestall : Je plaisantais, bien que nous ayons eu beaucoup de plaisir.

La dernière fois que nous sommes allés à l'Hôpital Sainte-Anne, nous avons parlé en privé et nous avons un peu parlé en comité avec le Dr Paquette. À mon humble avis, il est à l'heure actuelle une des grandes figures dans le domaine de la médecine des anciens combattants, non seulement au Canada, mais en Amérique du Nord.

Nous avons parlé de ses espoirs pour la recherche, de la somme de travail qu'il reste à accomplir et de la nature différente des maladies chez les anciens combattants. Des choses que nous comprenons aujourd'hui nécessitent des formes de traitement que nous n'avions pas envisagées il y a 25 ou 50 ans.

I want to talk a little about money for research and current programs. Dr. Paquette had two or three pet programs underway. I laud him for his persistence in pursuing these projects.

I hope that when our people call the United States' research centres, our people are calling to chat and exchange information, not just calling for advice. We should be able to provide our own people. It should work like Dr. Paquette has suggested.

Ms. Guarnieri: You have certainly flagged a crucial issue that is very important to Canada's veterans. Certainly, Mr. Ferguson is our resident expert when it comes to dealing with our established clinics across the country to provide specialized care. This is very different than fixing an arm or a leg. There is no quick fix. You may have been given one of the most difficult tasks here, Mr. Ferguson.

Mr. Ferguson: In response to your question, Ste. Anne's is at the centre of a wide range of research activities that they conduct on their own. We have benefited from their research.

Based on its own research, Ste. Anne's has instituted a pain management clinic. Chronic pain is an important life inhibitor for veterans both young and old. In a second area of research Ste. Anne's has introduced a dysphagia program. This program will encourage those who have difficulty swallowing to eat and maintain their viability. In these two areas Ste. Anne's has done remarkable work. They are now in the process of strengthening their research capacity.

As the minister mentioned in her opening remarks, Ste. Anne's is basically a showcase institution. It has the lead role in the networks of excellence for mental health reports to our Canadian Forces veterans and is strengthening, as we speak, its capacity to do research. It does its research in close consultation with other countries, in particular the United States and Australia. They do a lot of research in operational stress injuries that we can take advantage of without having to reinvent the wheel.

Dr. Paquette is correct in saying that we need to invest more in research and we are doing so. We have quite aggressive plans to institute further developments in that area.

Senator Forrestall: I would be most supportive of any additional funds that can be directed to Dr. Paquette and the other doctors throughout the service, because it is very worthwhile work.

Senator Atkins: I am thinking primarily of veterans of the Second World War. When Second World War veterans returned to Canada, many were anxious to get out of the service and, as a result, waived any complaints they might have had that would

Je veux parler un peu d'argent pour la recherche et des programmes actuels. Le Dr Paquette a deux ou trois programmes de recherche en cours qui lui tiennent à cœur. Je le félicite de sa persistance dans la poursuite de ces projets.

J'espère que lorsque nos gens appellent dans les centres de recherche des États-Unis, ils appellent pour discuter et échanger de l'information, et non pas uniquement pour demander des conseils. Nous devrions être en mesure de fournir nos propres compétences. Cela devrait fonctionner comme l'a suggéré le Dr Paquette.

Mme Guarnieri : Vous avez certainement mis le doigt sur une question cruciale pour les anciens combattants du Canada. Certainement, M. Ferguson est notre spécialiste résident lorsqu'il est question de traiter avec nos cliniques établies partout au pays pour assurer des soins spécialisés. Cela est très différent du traitement d'un bras ou d'une jambe. Il n'y a pas de solution rapide. Il est bien possible qu'on vous ait donné les tâches les plus difficiles ici, monsieur Ferguson.

M. Ferguson : En réponse à votre question, les gens de l'Hôpital Sainte-Anne sont au centre d'une grande variété d'activités de recherche qu'ils mènent de leur propre initiative. Nous avons profité de leurs travaux de recherche.

À partir de sa propre recherche, l'Hôpital Sainte-Anne a créé un service de gestion de la douleur. La douleur chronique est un élément important qui rend la vie difficile aux anciens combattants, jeunes ou vieux. Dans un deuxième domaine de recherche, l'Hôpital Sainte-Anne a créé un programme portant sur la dysphagie. Ce programme vise à permettre à ceux qui ont de la difficulté à avaler de manger et de garder leur vitalité. Dans ces deux domaines, l'Hôpital Sainte-Anne a fait un travail remarquable. Il est en train de renforcer sa capacité de recherche.

Comme l'a dit le ministre dans sa déclaration liminaire, l'Hôpital Sainte-Anne est fondamentalement une vitrine. Il joue un rôle clé dans le réseau d'excellence en matière de santé mentale pour les anciens combattants des Forces canadiennes et, au moment où nous parlons, il est en train de renforcer sa capacité de recherche. Il réalise sa recherche en étroite consultation avec d'autres pays, en particulier les États-Unis et l'Australie. Ces pays font beaucoup de recherche sur les traumatismes liés au stress opérationnel dont nous pouvons tirer avantage sans réinventer la roue.

Le Dr Paquette a raison lorsqu'il dit que nous devons investir davantage dans la recherche et nous le faisons. Nous avons des projets assez ambitieux pour amener de nouveaux développements dans ce domaine.

Le sénateur Forrestall : Vous auriez tout mon appui si des fonds additionnels pouvaient être accordés au Dr Paquette et aux autres médecins partout dans les services, parce qu'il s'agit d'un travail très précieux.

Le sénateur Atkins : Je pense principalement aux anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale. Lorsque ces derniers sont revenus au Canada, beaucoup avaient hâte de quitter les forces et, en conséquence, ont renoncé à faire part des

have been recorded on their medical records. Now that all of those veterans are over 80 and they have disabilities with hearing, eyesight, et cetera, how are they being treated?

Are these veterans referred back to the original medical records, or is there a program that accommodates them regardless of their complaint?

Ms. Guarnieri: As you can imagine, senator, it is difficult for us to correct all of the errors that may have been committed in the past. I can certainly tell you that our department goes that extra mile to give the veterans the benefit of the doubt. When they come forward, our people exhaust every possibility and explore every avenue to address the veteran's needs.

Mr. Stagg: We try and use whatever medical records are available. Some of the common problems that afflict older people now in their 70s or 80s are problems that show a pattern which relate back to war service.

For instance, one of the problems is around hearing; audiology. There is a pattern of audiology that will follow you for the rest of your life if you were subject to very loud noises and trauma anytime in your life. Our doctors can tell from the audiology graphs whether or not someone had lost their hearing over time not related to service, or whether it was a traumatic event that happened to them during their service. That is only one example.

As the minister said, in almost every instance where we look at medical records, if no medical record exists, the benefit of the doubt is given to the veteran. There are some complaints, but in just about every instance we satisfy the veteran by going that extra mile to accommodate what is wrong with them, and certainly allow ourselves to relate that back to an individual service.

Senator Downe: Minister, thank you very much for your detailed overview. In my opinion, you have the best job in government.

Ms. Guarnieri: I think so, too.

Senator Downe: I think some of the ministers who used to have the job would agree with you. When they moved on, they missed it even more.

I thought your report was very detailed. The department is doing tremendous work, as they have done in the past. I think they are adjusting to the new realities of having younger veterans.

My question pertains to your budget. As you are aware, the government has an expenditure review exercise under way where they intend to reallocate \$12 billion over five years from low priorities to high priorities. Given the support Canadians have shown for benefits for our veterans and our Canadian Forces troops, is your department exempt from that exercise?

problèmes qu'ils pourraient avoir eus et qui auraient été inscrits dans leur dossier médical. Aujourd'hui, tous ces anciens combattants sont âgés de plus de 80 ans et ils ont des invalidités touchant l'ouïe, la vue, et cetera; comment sont-ils traités?

Est-ce que dans le cas de ces anciens combattants, on retourne dans les dossiers médicaux d'origine ou y a-t-il un programme pour s'occuper d'eux, peu importe quel est leur problème?

Mme Guarnieri : Comme vous pouvez l'imaginer, monsieur le sénateur, il nous est difficile de corriger toutes les erreurs qui peuvent avoir été commises dans le passé. Je peux certainement vous dire que notre ministère fait l'impossible pour donner le bénéfice du doute aux anciens combattants. Lorsqu'ils viennent nous voir, nos gens explorent toutes les possibilités pour répondre à leurs besoins.

M. Stagg : Nous essayons d'utiliser n'importe quel dossier médical disponible. Certains des problèmes courants qui affligent les septuagénaires ou les octogénaires sont des problèmes dont le tableau clinique nous permet de remonter jusqu'au service en temps de guerre.

Par exemple, un de ces problèmes concerne l'ouïe; en audiology, si vous avez été soumis à des bruits très forts ou à des traumatismes à un moment donné de votre vie, il y a des séquelles qui vous accompagneront pour le reste de votre vie. Nos médecins peuvent dire à partir du tracé audiologique si oui ou non quelqu'un a perdu son audition avec le temps sans que cela soit lié au service ou si c'est un événement traumatique qui est survenu pendant le service. Ce n'est qu'un exemple.

Comme l'a dit le ministre, dans presque tous les cas où nous examinons les dossiers médicaux, s'il n'y a pas de dossier médical, le bénéfice du doute est accordé à l'ancien combattant. Il y a des plaintes, mais dans presque tous les cas, nous donnons satisfaction à l'ancien combattant en faisant le petit effort supplémentaire pour essayer de régler son problème et certainement, nous nous permettons de relayer cette information à un service particulier.

Le sénateur Downe : Madame la ministre, merci beaucoup de votre exposé détaillé. À mon avis, vous avez le meilleur poste au gouvernement.

Mme Guarnieri : Je le pense, également.

Le sénateur Downe : Je pense que certains des ministres qui ont occupé ce poste seraient d'accord avec vous. Lorsqu'ils passent à autre chose, ils s'en ennuient encore davantage.

J'ai trouvé que votre rapport était très détaillé. Le ministère fait un travail extraordinaire, comme il l'a fait dans le passé. Je pense qu'il est en train de s'adapter à la nouvelle réalité qu'il y a des anciens combattants plus jeunes.

Ma question concerne votre budget. Comme vous le savez, le gouvernement est en train de réaliser un examen des dépenses grâce auquel il entend réaffecter 12 milliards de dollars sur cinq ans aux priorités élevées. Étant donné l'appui que les Canadiens ont manifesté pour les services à nos anciens combattants et à nos Forces canadiennes, est-ce que votre ministère est exempté de cet exercice?

Ms. Guarnieri: No, we are undergoing the exercise too. I can say, quite forthrightly, that it is a good exercise to go through. We are seeking efficiencies as we move forward.

Mr. Stagg can elaborate further. It is not an exercise that we see as menacing. Departments that have shown a willingness to do their part and look for efficiencies are actually being rewarded. We have not suffered as a result of reallocation of funds.

Mr. Stagg: As the minister said, senator, we are part of the exercise. What we are doing is trying to find a way of looking for efficiencies and savings in the system. Last time, for instance, we contributed somewhere in the neighbourhood of \$4 million by virtue of us being able to save money on medical services and medical goods such as oxygen. What came to realize that we could find considerable savings through consolidation of our oxygen accounts and as a result saved almost \$4 million dollars. We are looking at finding ways of contributing and not have a negative impact on the veterans' services. That is our goal and we think we can probably achieve that goal.

Senator Downe: I accept what you said in the last exercise. My concern arises from a comment and statement the Auditor General gave before the National Finance Committee where she said that at \$12 billion, programs would likely have to be eliminated. The last exercise you are referring to was, I believe, a \$1 billion reallocation. This is a much more significant amount.

The point I stress is that I hope that if there are program cuts this department is exempted because of the important work that you do, not only for the veterans but their dependents. If you need any assistance in that area, I will volunteer and I am sure others will as well.

Ms. Guarnieri: I think I can safely assure you that no essential service will ever be cut. I argue that we will explore ways to enhance services to veterans. You can rest assured that with all of you jealously guarding the purse for this ministry, I do not think we will fare badly on it.

The Chairman: My information is that Mr. Marchand's Veterans Review and Appeal Board aims to deal with matters that come before it within 30 days. While in 2000-01 you were up over 40 days, you now have the average length of time down to 34 days. I am hoping that you will be able to tell me that you are getting ever closer to your objective of 30 days.

After that, could you elaborate on what you see as the greatest challenges facing the board — for instance, the changing demographic of your clientele — and how you are moving to meet that challenge?

Mme Guarnieri : Non, nous participons à cet exercice également. Je dois dire, très franchement, qu'il s'agit d'un bon exercice à entreprendre. Nous cherchons à trouver des économies au fur et à mesure que nous progressons.

M. Stagg pourrait en dire davantage. Ce n'est pas un exercice que nous voyons comme une menace. Les ministères qui ont démontré la volonté de faire leur part et qui cherchent des économies sont en fait récompensés. Nous n'avons pas souffert par suite de la réaffectation des fonds.

M. Stagg : Comme l'a dit la ministre, sénateur, nous participons à cet exercice. Nous essayons de trouver des économies dans le système. La dernière fois, par exemple, nous avons pu contribuer quelque chose comme 4 millions de dollars du fait que nous avons été en mesure d'économiser sur les services médicaux et les fournitures médicales, comme l'oxygène. Nous nous sommes rendus compte que nous pouvions faire des économies considérables en consolidant nos achats d'oxygène. Et, en conséquence, nous avons économisé près de 4 millions de dollars. Nous cherchons à trouver une façon de faire notre part sans que cela ait des répercussions négatives sur les services aux anciens combattants. C'est là notre objectif et nous pensons pouvoir y arriver.

Le sénateur Downe : J'accepte ce que vous avez dit dans le cas du dernier exercice. Mon inquiétude vient d'une déclaration de la vérificatrice générale devant le Comité des finances nationales selon laquelle à 12 milliards de dollars, il faudra vraisemblablement éliminer des programmes. Le dernier exercice auquel vous faites allusion était, je crois, une réaffectation de 1 milliard de dollars. Nous parlons maintenant d'une somme beaucoup plus grande.

Le point que je veux faire valoir, c'est que j'espère que s'il y a des suppressions de programmes, votre ministère sera épargné à cause du travail important que vous faites, non seulement pour les anciens combattants, mais également pour les personnes qui sont à leur charge. Si vous avez besoin d'aide à cet égard, je me porte volontaire et je suis certain que d'autres en feront autant.

Mme Guarnieri : Je pense que je peux supposer, sans crainte de me tromper, qu'aucun service essentiel ne sera jamais supprimé. Je prétends que nous allons explorer des façons d'accroître les services aux anciens combattants. Vous pouvez avoir l'assurance qu'avec vous tous, comme chiens de garde pour veiller jalousement sur la bourse de ce ministère, je ne pense pas que nous ayons trop à souffrir de cet exercice.

Le président : L'information dont je dispose, c'est que le Tribunal des anciens combattants de M. Marchand vise à traiter les questions qui lui sont adressées dans un délai de 30 jours. Alors qu'en 2000-2001, vous aviez un délai d'exécution supérieur à 40 jours, vous avez maintenant un délai moyen de 34 jours. J'espère que vous allez pouvoir me dire que vous allez vous rapprocher encore plus de l'objectif de 30 jours.

Ensuite, pourriez-vous nous dire ce que vous voyez comme le plus grand défi auquel le Tribunal est confronté — par exemple, l'évolution de la composition de la clientèle — et ce que vous faites pour relever ce défi?

Mr. Victor Marchand, Chair, Veterans Review and Appeal Board, Veterans Affairs Canada: Honourable senators, as far as turnaround times are concerned, we have done even slightly better in 2003-04. Our turnaround time on appeal is 22 days and turnaround time on reviews is 28 days. That is the average time it takes between the actual hearing and when the decision is put out. We are very proud of that performance.

As far as the change and the challenges that are faced by the board, I think the biggest is the change in client mix, from the conventional World War II or Korean campaign vet, we are now faced with a younger, much more assertive generation, and the legal issues and medical conditions brought forward are more complex and require more research and hearing time. It is simply more complex work that requires more rigour and more time. That is the biggest challenge these days, and for the years to come it will be the complexity of medical conditions and legal submissions.

Senator Atkins: I am curious to know, on average, what is the most prominent complaint that you get?

Mr. Marchand: Post-traumatic stress disorder claims are the most complex and far-reaching, both with a view to a rigorous assessment of the event that caused the trauma as well as the extent of the damage, psychological or otherwise, that was caused. We are called upon to assess both the event and the extent of the psychological damage. Those cases require a significant amount of work.

Orthopaedic injuries are still numerous at many levels and they also require up-to-date medical information.

Senator Forrestall: The subject has already been raised by Senator Day and others in similar circumstances, and it has to do with our definition of the "war zone." The timing of those definitions, directly affect people.

I can think of men and women who were involved in the Cuban missile crisis, which is getting to be many years ago now. In a general way and not getting into specific cases, men and women served in what was obviously a war zone, under any criteria that we use today. Anybody who participated in that sea coastal defence zone area that was proscribed in that initial 24 to 48 hours, are not entitled, no matter what their health condition, to the benefits of being among their brothers in veterans' hospitals. They have to go off and be on their own; where care is required, they cannot stay in their own homes. That puts an awful burden on the families.

I like George Hees's admonition: "If you have a doubt, for Christ's sake resolve it in favour of the veteran. There are not that many of them left."

M. Victor Marchand, président, Tribunal des anciens combattants (révision et appel), Anciens combattants Canada : Honorables sénateurs, en ce qui concerne les délais d'exécution, nous avons même fait un peu mieux en 2003-2004. Notre délai d'exécution dans le cas des appels est de 22 jours et dans celui des révisions, de 28 jours. Il s'agit du délai moyen entre le moment où l'audition a lieu et le moment où la décision est rendue. Nous sommes très fiers de ce rendement.

Quant aux changements et aux défis qui attendent le Tribunal, je pense que le changement le plus important est la composition de la clientèle; nous passons des anciens combattants des campagnes classiques de la Seconde Guerre mondiale et de la Corée à une génération plus jeune, qui s'affirme davantage, et les questions juridiques et les états pathologiques présentés sont plus complexes et nécessitent plus de recherche et des auditions plus longues. Il s'agit simplement d'un travail plus complexe qui nécessite plus de rigueur et plus de temps. Il s'agit du plus grand défi à l'heure actuelle; pour les années à venir, ce sera la complexité des états pathologiques et des présentations juridiques.

Le sénateur Atkins : Je suis curieux de savoir, dans l'ensemble, quel est le problème le plus important qu'on vous soumet?

M. Marchand : Les demandes relatives au syndrome de stress post-traumatique sont les plus complexes et celles qui ont la plus grande portée, à la fois en ce qui concerne l'évaluation rigoureuse de l'événement qui a causé le traumatisme et l'ampleur des dommages, psychologiques ou autres, causés. On nous demande d'évaluer à la fois l'événement et l'ampleur des répercussions psychologiques. Ces cas nécessitent une somme de travail importante.

Les blessures de nature orthopédique sont toujours nombreuses et nécessitent également de l'information médicale à jour.

Le sénateur Forrestall : La question a déjà été soulevée par le sénateur Day et d'autres dans des circonstances semblables, et concerne notre définition de « zone de guerre ». L'élément temps dans ces définitions touche directement les personnes.

Je peux penser aux hommes et aux femmes qui ont participé à la crise des missiles de Cuba, événement qui remonte maintenant à de nombreuses années. D'une manière générale et sans entrer dans les cas particuliers, ces hommes et ces femmes ont servi dans ce qui est évidemment une zone de guerre, en vertu de n'importe quel critère utilisé aujourd'hui. Personne parmi ceux et celles qui ont participé à cette zone de défense côtière, zone qui a été interdite pendant les 24 à 48 heures initiales, n'a le droit, quelle que soit sa situation médicale, de rejoindre ses frères et soeurs dans les hôpitaux des anciens combattants. Ces gens sont livrés à eux-mêmes; lorsqu'ils ont besoin de soins, ils ne peuvent rester dans leur foyer. Cela impose un lourd fardeau à leur famille.

J'aime bien la remontrance de George Hees : « Si vous avez un doute, pour l'amour de Dieu, tranchez en faveur de l'ancien combattant. Il n'en reste pas beaucoup. »

Could we not review those people who joined the forces in defence of Canada, who served at the direction of their masters and who were deprived of opportunities, no matter what they might have wanted to do?

I will give you the example of a dentist who spent his career in Halifax identifying remains from dental records, who never served overseas, was never in a war zone, wanted to be, but was not.

There cannot be that many people, really. Can we not find in their favour? Can we not do something to help them out a little bit?

Ms. Guarnieri: Are you talking about disabled individuals or broken spirits?

Senator Forrestall: Yes.

Ms. Guarnieri: Perhaps Mr. Stagg would like to elaborate and offer some insights.

Mr. Stagg: We have veterans' care hospitals for World War II veterans, as you know, senator, and for those who served in Korea. We also have community beds available for those who served afterwards.

The only two programs that are not available for those people who served after the Korean War and were not involved in wartime service is the war veterans' allowance, which is the basic provision for people who have very low incomes, and a priority access bed. Most of those priority access beds occur in veterans' wings of hospitals. Those are the only two programs that are not available to those people who served afterwards. Disability pensions VIP and all of those services are available to every one of those people, whether they went overseas or not.

Senator Forrestall: Do we have vacant beds?

Mr. Stagg: In fact, we do.

Mr. Ferguson: We do in a couple of isolated areas. I think, for example, in Parkwood, there are some beds that are not being used in the hospital. When we have a situation like that, we will move those beds to areas of higher needs in the community facilities. We keep an active inventory of where there are beds, but there are not many areas like that, senator. Most of the areas are fully occupied.

In some cases we have wait lists. It is interesting that where we have had the wait lists in the priority access beds, we introduced a pilot program that is now a national program to allow those overseas service veterans who had access to those beds to stay at home with enhanced home care under the VIP program in order to give them care in their home that would equate to being in the hospital.

Ne pourrions-nous pas réviser le cas de ces personnes qui sont entrées dans les Forces pour assurer la défense du Canada, qui ont servi sous les ordres de leurs maîtres et qui ont été privées de certaines possibilités, peu importe ce qu'elles auraient aimé faire?

Je vais vous donner l'exemple d'un dentiste qui a passé sa carrière à Halifax à identifier des cadavres à partir des empreintes dentaires, qui n'a jamais servi outre-mer, qui n'a jamais été dans une zone de guerre, qui voulait y aller, mais qui n'y est jamais allé.

Il ne doit pas y avoir tant de gens que cela, vraiment. Ne pouvons-nous pas trancher en leur faveur? Ne pouvons-nous pas faire quelque chose pour les aider un peu?

Mme Guranieri : Parlez-vous de personnes ayant une invalidité ou d'âmes brisées?

Le sénateur Forrestall : Oui.

Mme Guranieri : Peut-être que M. Stagg pourrait en dire davantage et nous éclairer.

M. Stagg : Nous avons des hôpitaux pour traiter les anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale, comme vous le savez, sénateur, et pour ceux qui ont servi en Corée. Nous avons également des lits communautaires à la disposition de ceux qui ont servi par après.

Les deux seuls programmes qui ne sont pas accessibles à ces gens qui ont servi après la Guerre de Corée et qui n'ont pas eu un service en temps de guerre est l'allocation d'ancien combattant, qui est une disposition fondamentale pour les gens qui ont un revenu très faible, et les lits d'accès prioritaire. La plupart de ces lits d'accès prioritaire se trouvent dans les services hospitaliers destinés aux anciens combattants. Ce sont les deux seuls programmes qui ne sont pas accessibles aux personnes qui ont servi plus tard. Les pensions d'invalidité, le PAAC et les autres services sont accessibles à toutes ces personnes, qu'elles aient été outre-mer ou non.

Le sénateur Forrestall : Avons-nous des lits vacants?

M. Stagg : En fait, nous en avons.

M. Ferguson : Nous en avons dans quelques endroits isolés. Je pense, par exemple, qu'à Parkwood, il y a certains lits qui ne sont pas utilisés dans l'hôpital. Lorsque nous avons une situation comme celle-là, nous déplaçons ces lits dans des régions où les besoins sont plus grands, dans les établissements communautaires. Nous gardons un inventaire actif des endroits où se trouvent ces lits, mais il n'y a pas beaucoup d'endroits comme cela, sénateur. Dans la plupart des régions, il n'y a pas de lits vacants.

Dans certains cas, nous avons des listes d'attente. Il est intéressant de noter que là où nous avons des listes d'attente pour les lits d'accès prioritaire, nous avons créé un projet pilote qui est maintenant devenu un programme national visant à permettre aux anciens combattants ayant un service outre-mer qui avaient accès à ces lits de rester à la maison avec des soins à domicile accrus en vertu du programme PAAC visant à leur donner, dans leur foyer, des soins équivalents à ceux qu'ils recevraient à l'hôpital.

We found that in Halifax, Victoria and in Camp Hill when we applied that pilot program, when the bed became available, over 90 per cent of those individuals said, "Could we stay where we are please rather than go into that hospital."

Senator Forrestall: I was talking about individuals. That is why I said there are probably very few of them who, for one reason or another, need virtually palliative care.

Ms. Guarnieri: I know you are supposed to be asking the questions, but have you come across individuals that had specific needs?

Senator Forrestall: Yes, I certainly have. I have been around here for 38 years going on 39. Yes, believe me.

Ms. Guarnieri: Well, bring them forward.

Senator Forrestall: As a matter of fact, I used to work for your department.

Ms. Guarnieri: I know you know this department, so you know that if you bring them forward to the department, they will certainly explore all possibilities to assist.

Senator Forrestall: Madam Minister, I am appealing to your newness and your wonderful nature.

The Chairman: Hard to resist, senator, but regrettably we only have two minutes left and Senator Downe, who is a welcome guest at our committee meetings, has a short question that will elicit, I know, a very short answer.

Senator Downe: As a supplementary to a question that the chairman asked, the government has been criticized in some quarters for not making timely appointments. As I recall, the Veterans Review and Appeal Board used to allow up to 26 or 29 permanent members and unlimited temporaries.

Are there many vacancies on that board, or do you have enough members to do the work?

Mr. Marchand: I will always need more board members. Board members love the job they do and would like to review and look at every file with the depth that they require. We have a magic number that is in the legislation, and that auditing has revealed to be correct, of 29 board members full-time. At present, we are hovering at 27, 24 permanent and three part-time.

[Translation]

The Chairman: We would like to thank the minister's associates for being here today and for fielding questions. Let me also thank you, Madam Minister, on behalf of the committee, for your presence and your comments. We had an excellent discussion and we are prepared to work with you and your department to address all outstanding issues.

The committee adjourned.

Nous avons constaté à Halifax, Victoria et Camp Hill, où nous avons appliqué le projet pilote, que lorsque des lits devenaient disponibles, plus de 90 p. 100 des personnes touchées ont demandé de rester là où elles étaient plutôt que de retourner à hôpital.

Le sénateur Forrestall : Je parlais de personnes. C'est pourquoi j'ai dit qu'il y en a probablement très peu qui, pour une raison ou pour une autre, ont besoin de soins quasi palliatifs.

Mme Guranieri : Je sais que vous êtes censés poser des questions, mais avez-vous rencontré des personnes qui ont des besoins précis?

Le sénateur Forrestall : Oui, certainement. Je suis ici depuis 38 ans, presque 39. Oui, croyez-moi.

Mme Guranieri : Eh bien, portez-les à notre attention.

Le sénateur Forrestall : En fait, j'ai travaillé pour votre ministère.

Mme Guranieri : Je sais que vous connaissez ce ministère; alors vous savez que si vous portez ces personnes à la connaissance du ministère, nos gens essaieront d'explorer toutes les possibilités pour leur venir en aide.

Le sénateur Forrestall : Madame la ministre, je fais appel au fait que vous êtes nouvelle et à votre merveilleuse nature.

Le président : Difficile de résister, sénateur, mais je dois dire à regret qu'il ne reste que deux minutes et que le sénateur Downe, qui est un invité bienvenu aux réunions de notre comité, a une courte question qui, je le sais, ne demandera qu'une très courte réponse.

Le sénateur Downe : Pour en revenir à une question posée par le président, le gouvernement a été critiqué dans certains milieux pour ne pas faire des nominations en temps opportun. Si je me souviens bien, le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) avait 26 ou 29 membres permanents et un nombre illimité de membres temporaires.

Y a-t-il de nombreux postes vacants au sein de ce Tribunal ou avez-vous suffisamment de gens pour faire le travail?

M. Marchand : J'aurais toujours besoin de plus de membres pour le tribunal. Les membres du Tribunal aiment leur travail et aimeraient examiner chaque dossier avec toute l'attention nécessaire. Nous avons un chiffre magique fixé par la loi, à savoir 29 membres à temps plein et cette vérification s'est révélée exacte. À l'heure actuelle, nous avons 27 membres, 24 permanents et trois à temps partiel.

[Français]

Le président : Nous aimerions remercier les collaborateurs de la ministre pour leurs remarques et leur présence aujourd'hui. Permettez-moi également, madame la ministre, de me faire le porte-parole du comité en vous remerciant de votre présence et de vos remarques. Nous avons eu un excellent échange, il reste des questions et nous sommes là pour travailler en collaboration avec vous et votre ministère.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

Wednesday, December 8, 2004

The Honourable Albina Guarnieri, P.C., M.P., Minister of Veterans
Affairs.

WITNESSES

Wednesday, December 8, 2004

Veterans Affairs Canada:

Jack Stagg, Deputy Minister;

Victor Marchand, Chair, Veterans Review and Appeal Board;

Brian Ferguson, Assistant Deputy Minister, Corporate Services.

COMPARAÎT

Le mercredi 8 décembre 2004

L'honorable Albina Guarnieri, C.P., députée, ministre des anciens
combattants

TÉMOINS

Le mercredi 8 décembre 2004

Anciens combattants Canada :

Jack Stagg, sous-ministre;

Victor Marchand, président, Tribunal des anciens combattants
(révision et appel);

Brian Ferguson, sous-ministre adjoint, Services aux anciens
combattants.